INITIALES DU PRÉSIDENT 531

INITIALES DU SECRÉTAIRE RL

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 janvier 2016

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 27 janvier 2016 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents : Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire), Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général) et Mme Marthe Drolet, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Absence motivée : Mme Marie-Anne Poulin, commissaire.

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	Agente d'administration à la direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, ouvre l'assemblée.

A-1 **Ordre du jour**

2016-CC-001

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point A-15 et modifiant les points B-3.b et B-3.c.

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2015-11-25
   b) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance
5. Demande de la municipalité de Montcerf-Lytton

INITIALES DU PRÉSIDENT
532
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procés-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 janvier 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-001… SUITE)

6. La formation professionnelle dans la MRC du Pontiac
7. Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau
8. Représentant socio-économique au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais (UQO
9. Contrat du directeur général
10. Évolution des commissions scolaires
11. Appui au projet Être et devenir – phase 2
12 Dépôt des comptes rendus
    a) Comité consultatif de gestion du 10 novembre 2015
    b) Comité environnemental du 17 novembre 2015
    c) Comité de parents du 1er décembre 2015
13. Représentation de la présidente
14. Rapport d'information du directeur général
15. Mention spéciale pour M. Rémi Bertrand, directeur général de la MRC Pontiac

B) <u>SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE</u>

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES
    a) Calendrier scolaire 2016-2017
    b) Journées de la persévérance scolaire
    c) Allocation et mesures d'aide aux élèves en difficulté
    d) Académie de l'avenir

2. SANCTION DES ÉTUDES
    a) Taux de réussite au 1er bulletin

3. ORGANISATION SCOLAIRE
    a) Ajustement à la politique relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires
    b) Maintien des services dans les écoles avec moins de 12 élèves
    c) Mandat d'analyse de regroupement des écoles primaires de Maniwaki par cycle d'enseignement

C) <u>SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL</u>

1. RESSOURCES HUMAINES
    a) Démissions
    b) Contrat du directeur général (référence section A-9)

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
    a) Bilan de la campagne Centraide 2015

D) <u>SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE</u>

1. RESSOURCES FINANCIÈRES
    a) Registres des chèques
        - Registre de chèques du 24 novembre 2015
        - Registre de chèques du 25novembre 2015
        - Registre de chèques du 8 décembre 2015
        - Registre de chèques du 18 décembre 2015
        - Registre de chèques du 8 janvier 2016
    b) Régime d'emprunt à long terme
    c) Mesure d'optimisation 2015-2016
    d) Directive de réclamation des frais de déplacement et de remboursement de dépenses

Numéro de résolution ou annotation

2. TRANSPORT SCOLAIRE
   a) Aucun point

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES
   a) Problématique d'approvisionnement en granules

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
   a) Bande passante Connexion Fibre Picanoc

F) AUTRES

1- Questions des commissaires
2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-002

A-2 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 25 novembre 2015**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 novembre 2015 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 b) Suivis

La présidente, Mme Diane Nault, fait le suivi aux points suivants :

- Page 525 – A-4, Mme Nault informe qu'aucun document n'a été reçu concernant les ententes de collaboration entre les commissions scolaires et les corps de police.
- Page 526 – A-11, Mme Nault participera au souper Vallée Jeunesse le 20 février 2016.
- Page 530 – E-2.a, Mme Nault informe qu'afin de poursuivre le virage numérique et son financement, le ministère a décidé de rendre la mesure 50730 applicable pour l'année scolaire 2016-2017.

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du Syndicat du personnel enseignant des Hautes-Rivières, invite les membres du conseil des commissaires à appuyer la campagne : « *remède aux coupures* ».

A-4 Correspondance

Mme Michelle Briand demande des précisions sur la correspondance A-4.1 : *Contribution financière pour les sorties culturelles scolaires.*

M. Rondeau informe que la somme accordée pour l'année scolaire 2015-2016 est semblable à celle de l'an dernier.

Numéro de résolution ou annotation

Mme Diane Nault demande des précisions sur la correspondance A-4.19 : *Déploiement de l'investissement de 80M $ en éducation.*

M. Rondeau précise qu'une somme de 70M $ est attribuée au réseau des commissions scolaires, et 10M $ vise à soutenir les élèves ayant des besoins particuliers.

Mme Diane Nault demande des précisions sur la correspondance A-4.20 : *La révision des mesures de maintien des petites écoles.*

Mme Riel informe que le ministre, dans le cadre d'un réinvestissement en éducation, a annoncé une bonification de 5M $, portant à 44M $ les allocations destinées aux écoles de petite taille.

2016-CC-003 A-5 **Demande de la municipalité de Montcerf-Lytton**

CONSIDÉRANT les rencontres réalisées avec les municipalités de Montcerf-Lytton et de Bois-Franc;

CONSIDÉRANT les analyses de scénarios pour la clientèle scolaire des deux municipalités pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT l'orientation du Conseil des commissaires quant au maintien de nos petites écoles;

CONSIDÉRANT les règles actuelles au niveau du financement des bâtisses et de la clientèle scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de maintenir le statu quo quant à la répartition des clientèles entre les écoles des municipalités de Montcerf-Lytton et de Bois-Franc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-004 A-6 **La formation professionnelle dans la MRC du Pontiac**

CONSIDÉRANT les données de fréquentation pour les années de 2007 à 2015;

CONSIDÉRANT les nombreuses démarches réalisées avec le milieu pour augmenter le nombre d'inscriptions aux cours en formation professionnelle dans le Pontiac;

CONSIDÉRANT l'historique financier du Centre de formation professionnelle du Pontiac de 2007 à 2015;

CONSIDÉRANT les prévisions sur l'exercice financier de 2015-2016;

CONSIDÉRANT les discussions du comité de travail du 25 janvier 2016;

CONSIDÉRANT les hypothèses présentées pour solutionner la problématique;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, de poursuivre les activités de formation professionnelle, dans le Pontiac, en tenant compte de la réalité et des besoins de la population tout en s'assurant que chaque formation pourra s'autofinancer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Numéro de résolution ou annotation

A-7 Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau

Mme Diane Nault informe que la ministre de la Culture est des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Mme Hélène David, et la ministre de la Justice, ministre responsable de la région de l'Outaouais et députée de Gatineau, Mme Stéphanie Vallée, ont annoncé, le 15 décembre 2015, le versement d'une subvention de 7 148 000 $ pour la rénovation de la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau.

Cet investissement servira la réfection et à la mise aux normes de l'auditorium de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, qui sert de lieu de diffusion de spectacles sur le territoire de la ville de Maniwaki et de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

2016-CC-005

A-8 **Représentant socio-économique au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)**

CONSIDÉRANT l'offre présentée par l'UQO;

CONSIDÉRANT l'implication et le rayonnement qui sont reliés à ce poste;

CONSIDÉRANT l'intérêt, dans notre région, pour l'enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT les manifestations d'intérêt pour ce poste;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de soumettre la candidature de M. Damien Lafrenière au poste de représentant socio-économique au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-006

A-9 **Contrat du directeur général**

CONSIDÉRANT que l'actuel contrat du directeur général arrive à échéance au 15 juillet 2016;

CONSIDÉRANT qu'il ne serait pas opportun de produire une démarche de recrutement pour une direction générale en même temps que la réalisation des démarches de changements au niveau de la gouvernance;

CONSIDÉRANT le désir du directeur général à poursuivre dans ses fonctions actuelles;

CONSIDÉRANT l'évaluation faite par les membres du comité de l'administration générale et de l'évaluation à l'égard de la qualité du travail effectué par le directeur général;

CONSIDÉRANT l'importance de bien connaitre les enjeux administratifs et financiers de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le règlement et les salaires des directeurs généraux des commissions scolaires sont fixés par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT les enjeux actuels pour la prochaine année scolaire;

INITIALES DU PRÉSIDENT

536

RL

INITIALES DU SECRÉTAIRE

(RÉSOLUTION 2016-CC-006... SUITE)

Numéro de résolution ou annotation

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et la vice-présidente, Mme Denise Miron-Marion, à signer le contrat avec le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Évolution des commissions scolaires

Mme Nault informe les membres du conseil des commissaires que l'organisme représentant les quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais ne sera pas entendu dans le cadre des consultations sur le projet de loi 86.

2016-CC-007

Dénoncer les décisions de ne pas entendre les commissions scolaires francophones de l'Outaouais dans le cadre des consultations sur le projet de Loi 86

CONSIDÉRANT l'importance d'informer le public au sujet du rôle des commissaires;

CONSIDÉRANT les démarches faites par l'organisme représentant les quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais pour participer au processus de consultation sur le projet de loi 86;

CONSIDÉRANT le fait que d'autres régions administratives soient représentées par plus d'une commission scolaire à la commission parlementaire;

CONSIDÉRANT que la région administrative de l'Outaouais ne soit pas représentée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de dénoncer la situation au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-008

A-11 **Appui au projet Être et devenir – phase 2**

CONSIDÉRANT le défi quotidien qu'ont les écoles à impliquer et stimuler les jeunes;

CONSIDÉRANT que le projet Être et devenir vient compléter de manière novatrice les efforts déjà entrepris à travers divers programmes, tels que Bouffée d'oxygène et Vallée Jeunesse;

CONSIDÉRANT que le projet permet aux jeunes de développer leur persévérance;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais donne son appui à cette deuxième phase du projet Être et devenir ainsi qu'aux demandes entreprises pour obtenir une subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-12 Dépôt des comptes rendus

a) Comité consultatif de gestion du 10 novembre 2015
b) Comité environnemental du 17 décembre 2015
c) Comité de parents du 1er décembre 2015

Les comptes rendus sont déposés.

Numéro de résolution ou annotation

Mme Michelle Briand demande si des projets ont été déposés pour le concours OSEentreprendre. M. Rondeau informe que cinq projets sont déposés à ce jour et que d'autres sont en rédaction.

Mme Michelle Briand demande si le dossier de la cafétéria a été réglé. Mme Solange Oliveira informe que la situation est rétablie.

A-13 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, dépose son rapport pour les mois de décembre 2015 et janvier 2016.

A-14 Rapport d'information du directeur général

M. Sylvain informe les membres du conseil des commissaires de l'importance de prendre connaissance du projet de Loi 86.

2016-CC-009

A-15 **Mention spéciale pour M. Rémi Bertrand, directeur général de la MRC Pontiac**

CONSIDÉRANT l'implication particulière de M. Rémi Bertrand, comme directeur général à la MRC Pontiac;

CONSIDÉRANT les réalisations de M. Bertrand au cours des huit dernières années à la MRC Pontiac;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Bertrand pour l'éducation dans le Pontiac;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, de produire une lettre de remerciements à M. Rémi Bertrand pour son engagement des huit dernières années à la MRC Pontiac.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

B) **SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES

2016-CC-010

a) **Calendrier scolaire 2016-2017**

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, d'adopter le projet de calendrier scolaire 2016-2017, tel que déposé par la direction du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Journées de la persévérance scolaire

M. Rondeau informe que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront du 15 au 19 février 2016 et que la thématique est « Super-Héros de la persévérance ». De plus, il mentionne que Mme Diane Nault a été nommée Super-Héros de la persévérance.

Numéro de résolution ou annotation

Il invite les commissaires à poser des actions parmi celles suggérées sur le site internet du CAPS Outaouais afin de démontrer leur appui à la cause de la persévérance scolaire.

2016-CC-011

c) **Allocations et mesures d'aide aux élèves en difficulté**

CONSIDÉRANT les caractéristiques de nos élèves tel que rapporté par l'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle;

CONSIDÉRANT les cibles identifiées par notre convention de partenariat convenue avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR);

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'offrir les services adéquats afin de permettre à toute notre clientèle d'accéder à une diplomation et une qualification;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, de demander au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de maintenir et de bonifier les allocations et les mesures destinées aux services professionnels et de soutien à l'apprentissage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Académie de l'avenir

M. Rondeau présente un extrait de la revue Savoir de l'automne 2015 concernant l'activité l'Académie de l'avenir qui se tient tous les ans au Centre de la formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau.

B-2 SANCTION DES ÉTUDES

a) Taux de réussite au 1er bulletin

M. Rondeau présente le tableau des taux de réussite au 1er bulletin, et ce, par établissement. Il mentionne que des mesures ont été prises pour aider les élèves ayant des résultats inférieurs à 60 %.

B-3 ORGANISATION SCOLAIRE

2016-CC-012

a) **Ajustement à la politique relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires**

CONSIDÉRANT la nécessité d'amender la politique relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, d'ajuster le point relatif à l'admissibilité au transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-013

b) **Maintien des services dans les écoles avec moins de 12 élèves**

CONSIDÉRANT le contexte de diminution récurrente des effectifs scolaires dans notre commission scolaire;

CONSIDÉRANT notre volonté de maintenir la qualité des services éducatifs d'enseignement et de soutien à l'enseignement;

Numéro de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer un équilibre budgétaire entre les ressources reçues du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR) et allouées aux écoles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, d'approuver le projet de modification du document administratif intitulé : « ***Répartition et allocations des ressources aux établissements et aux écoles de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais*** » tel que présenté par la direction du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-014

c) **Mandat d'analyse de regroupement des écoles primaires de Maniwaki par cycle d'enseignement**

CONSIDÉRANT la mission de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) d'assurer la qualité des services éducatifs;

CONSIDÉRANT les impératifs pédagogiques au profit de la réussite des élèves;

CONSIDÉRANT le devoir de la CSHBO de répartir équitablement les ressources dans les écoles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, de demander au Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire d'analyser la faisabilité de regrouper les cycles d'enseignement dans les trois écoles de Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

C-1 RESSOURCES HUMAINES

2016-CC-015

a) **Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes :

Nom	Fonction
Barbe, Lisette	Enseignante (mathématique)
Deschamps, Michelle	Enseignante primaire
St-Jean, Luc	Enseignant (anglais)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, de prendre acte des démissions de ces personnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Contrat du directeur général (référence section A-9)

Ce point a été traité dans la section de l'administration générale.

INITIALES DU PRÉSIDENT
540
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procés-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 janvier 2016

Numéro de résolution ou annotation

C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) Bilan de la campagne Centraide 2015

M. Leblanc présente le bilan de la campagne Centraide 2015.

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES

2016-CC-016 a) **Registres des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres des chèques qu'a effectué la commissaire, Mme Diane Nault;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire-vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Diane Nault, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 24 novembre 2015, 25 novembre 2015, 8 décembre 2015, 18 décembre 2015 et 8 janvier 2016 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-017 b) **Régime d'emprunt à long terme**

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (l'« ***Emprunteur*** ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 septembre 2016, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 2 177 000 $;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 83 de cette Loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts visant les emprunts à long terme à être contractés par l'Emprunteur, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, d'établir les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacun de ces emprunts;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (le « ***Ministre*** ») a autorisé l'institution par l'Emprunteur du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 11 décembre 2015;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau,

1. Qu'un régime d'emprunts, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer de temps à autre, d'ici le 30 septembre 2016, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 2 177 000 $, soit institué;

2. Que les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du Régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :

   malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1er juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;

   a) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;

   b) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

   c) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné que pour financer les dépenses d'investissements et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;

3. Qu'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, on ne tienne compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;

4. Qu'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :

   a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du Régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, en tenant compte du montant qui pourrait être alloué à un ou des emprunts effectués par l'émission d'Obligations, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à être conclue entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

   b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

   c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts

INITIALES DU PRÉSIDENT
542
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

(RÉSOLUTION 2016-CC-017... SUITE)

Numéro de résolution ou annotation

d) et aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.

5. Que l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement aux termes du Régime d'emprunts, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;

6. Que l'un ou l'autre des dirigeants suivants :

La présidence du conseil des commissaires,

ou la

Direction générale,

ou la

Direction des ressources financières

de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière, le billet; à consentir à toutes les clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes; à recevoir le produit net des emprunts et à en donner bonne et valable quittance; à livrer le billet; à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes; à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;

7. Que, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts, pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Mesure d'optimisation 2015-2016

Mme Riel informe les membres du conseil des commissaires que dans le but de favoriser la réalisation de projets d'optimisation, le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a autorisé, dans le cadre de la mesure d'optimisation, une somme de près de 16 millions de dollars pour l'ensemble des commissions scolaires du Québec. De plus elle mentionne que deux projets ont été retenus pour notre Commission scolaire (optimisation de la gestion documentaire et interconnexion des réseaux informatiques).

2016-CC-018

d) **Directive de réclamation des frais de déplacement et de remboursement de dépenses**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'adopter la directive de réclamation des frais de déplacement et de remboursement de dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Numéro de résolution ou annotation

D-2 TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point.

E) <u>SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES</u>

E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Problématique d'approvisionnement en granules

M. Pétrin informe que le fournisseur de granules, Trebio, n'a pas effectué de livraison depuis le début de la saison de chauffage et que les Transports Rock et Pauline Patry effectuent les livraisons en attendant les suites.

E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

a) Bande passante Connexion Fibre Picanoc

M. Pétrin informe que la Commission scolaire n'a pas à payer les frais de bandes passantes à Connexion Fibre Picanoc. Le montant de 13 000 $ qui était prévu à cette fin sera redistribué dans les établissements.

F) <u>AUTRES</u>

F-1 Questions des commissaires

Mme Chantal Tremblay souligne une problématique à la suite d'un communiqué envoyé aux parents de l'établissement Le Rucher. M. Sylvain fera les suivis nécessaires avec la direction.

Mme Chantal Tremblay demande s'il est possible de trouver une collecte de fonds semblable aux Éditions Scholastic. M. Rondeau fera le suivi.

Mme Guylaine Marcil désire qu'une lettre de félicitations soit envoyée au Parlement Scolaire de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge pour la cérémonie d'assermentation qui a eu lieu le 20 janvier 2016.

Mme Diane Nault demande où en est rendu le dossier du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. M. Pétrin mentionne que la Commission scolaire est toujours en attente d'une réponse.

2016-CC-019

F-2 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le 24 février 2016 à Maniwaki.

Secrétaire général

Présidente

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procés-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

INITIALES DU PRÉSIDENT
545
RV
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 février 2016

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 24 février 2016 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents : Mmes Janique Lachapelle, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Absences motivées : Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion et M. Jacques Masseau, tous commissaires, de même que Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Mme Marthe Drolet, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	Agente d'administration à la direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, ouvre l'assemblée.

A-1 **Ordre du jour**

2016-CC-020

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, Damien Lafrenière, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point A-13, A-14 C-1.d et C-2.e.

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2016-01-27
   b) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance
5. Retour sur le souper Vallée-Jeunesse du 20 février 2016
6. Joue dehors pour ta santé le 9 mars 2016

INITIALES DU PRÉSIDENT
546
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-020… SUITE)

7. Taxes scolaires pour l'Association Chasse et pêche de la Désert Inc. – Zec Bras-Coupé Désert Inc.
8. Rencontre avec la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau le 22 février 2016 et la rencontre avec la municipalité de Blue Sea le 8 mars 2016
9. Évolution des commissions scolaires
10. Dépôt des comptes rendus
    a) Comité consultatif de gestion du 12 janvier 2016
    b) Comité environnemental du 25 janvier 2016
    c) Comité de parents du 1er février 2016
11. Représentations de la présidente
12 Rapport d'information du directeur général
13. Terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
14. Nomination des délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec

B) <u>SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE</u>

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES
    a) Journées de la persévérance scolaire
    b) Festival du Livre

2. SANCTION DES ÉTUDES
    a) Aucun point

3. ORGANISATION SCOLAIRE
    a) Inscription des élèves

C) <u>SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL</u>

1. RESSOURCES HUMAINES
    a) Calendrier des journées chômées et payées
    b) Démission
    c) Mouvement Entrez en saine
    d) Comité des ressources humaines

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
    a) Mandat de procéder au renouvellement des contrats du protecteur de l'élève et de la personne responsable du code de déontologie
    b) Procédure de gestion documentaire
    c) Calendrier de conservation des documents
    d) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019
    e) Modification à la politique relative au maintien ou fermeture d'école et autres changements des services éducatifs

D) <u>SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE</u>

1. RESSOURCES FINANCIÈRES
    a) Registres des chèques
        - Registre de chèques du 22 janvier 2016
        - Registre de chèques du 9 février 2016
    b) Taxes scolaires pour l'Association Chasse et pêche de la Désert Inc. – Zec Bras-Coupé Désert Inc. (référence section A-7)

2. TRANSPORT SCOLAIRE
    a) Aucun point

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-020… SUITE)

E) <u>SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES</u>

1. RESSOURCES MATÉRIELLES
   a) Rapport final sur la décontamination des sols au CFER

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
   a) Aucun point

F) <u>AUTRES</u>

1- Questions des commissaires
2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-021

A-2 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 27 janvier 2016**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 janvier 2016 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 b) Suivis

La présidente, Mme Diane Nault, fait le suivi aux points suivants :

- Page 534 – A-5, Mme Diane Nault et M. Daniel Moreau rencontreront les parents des élèves de l'école Dominique-Savio de Montcerf-Lytton, et ce, à leur demande.
- Page 535 – A-8, M. Damien Lafrenière n'a pas eu de retour des représentants de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).
- Page 537 – A-15, M. Bertrand a été touché par les remerciements.
- Page 539 – B-3.c, M. Rondeau informe que ce n'est pas possible de regrouper les écoles primaires de Maniwaki par cycle d'enseignement pour l'année scolaire 2016-2017. L'analyse débutera en mars 2016 pour se terminer en février 2017
- Page 543 – F-1, le communiqué n'était pas une décision du conseil d'établissement et une seule école était touchée par ledit communiqué.

A-3 Parole au public

Il n'y a aucune question du public.

A-4 Correspondance

M. Daniel Moreau demande des précisions sur la correspondance A-4-10 : « *Réception du rapport financier au 30 juin 2015 de la CSHBO* ».

Mme Manon Riel informe qu'un document expliquant les motifs de ce dépassement a été envoyé et qu'il n'y a eu aucun retour, tout semble conforme.

Numéro de résolution ou annotation

A-5 Retour sur le souper Vallée-Jeunesse du 20 février 2016

M. Rondeau fait un retour sur le souper Vallée-Jeunesse. Il explique que ce souper est la seule collecte de fonds effectué par l'organisme. L'événement comptait 450 invités et la Commission scolaire était bien représentée.

A-6 Joue dehors pour ta santé le 9 mars 2016

Mme Diane Naute informe les commissaires de la tenue de la cueillette de fonds organisée par La Fondation santé de la Vallée-de-la-Gatineau. Ceux qui désirent y participer doivent communiquer avec Mme Monia Lirette.

2016-CC-022

A-7 **Taxes scolaires pour l'Association Chasse et pêche de la Désert Inc. – Zec Bras-Coupé Désert Inc.**

CONSIDÉRANT les nombreuses démarches réalisées par diverses personnes pour récupérer les taxes scolaires de cet organisme;

CONSIDÉRANT la situation complexe de cet organisme pour ses exemptions de taxes pour la période de 2006 à 2009;

CONSIDÉRANT les opinions et avis reçus quant aux possibilités de la Commission scolaire de récupérer cette partie de taxes scolaires;

CONSIDÉRANT les règles judiciaires en vigueur pour exercer un recours;

CONSIDÉRANT que depuis 2009 cet organisme est exempté de taxes;

CONSIDÉRANT l'historique administratif de ce dossier;

CONSIDÉRANT la proposition de l'Association Chasse et pêche de la Désert Inc. – Zec Bras-Coupé Désert en date du 17 février 2016;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, d'accepter l'offre de 1 000 $ en paiement final pour les taxes scolaires et intérêts impayés et de faire parvenir une lettre signifiant notre appréciation pour le règlement de ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Rencontre avec la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau le 22 février 2016 et rencontre avec la municipalité de Blue Sea le 8 mars 2016

Mme Diane Nault informe les commissaires sur les rencontres qui ont pour objectifs de diffuser des informations pour bien saisir les enjeux de chacune des écoles, de permettre aux parents de choisir l'école de leur enfant, de présenter la situation pour chacune des écoles et les choix possibles et expliquer les démarches de l'organisation scolaire et faire connaitre la chronologie des étapes à réaliser, et ce, en présence d'élus municipaux et représentants de la Commission scolaire.

A-9 Évolution des commissions scolaires

Mme Diane Nault informe qu'un nouveau ministre de l'Éducation a été nommé, un quatrième en vingt mois. Elle mentionne que l'horaire des audiences change régulièrement et que des moments sont encore disponibles pour aller présenter le mémoire préparé par les commissions scolaires francophones de l'Outaouais.

Numéro de résolution ou annotation

A-10 Dépôt des comptes rendus
a) Comité consultatif de gestion du 12 janvier 2016
b) Comité environnemental du 25 janvier 2016
c) Comité de parents du 1er février 2016

Les comptes rendus sont déposés.

A-11 Représentation de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, dépose son rapport pour le mois de février 2016.

A-12 Rapport d'information du directeur général

Il n'y a aucun point.

A-13 Terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Mme Diane Nault informe que le projet d'aménagement d'un terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau a été retenu par le ministère du Loisir et du Sport. Une aide financière maximale équivalente à 50 % des couts admissibles jusqu'à concurrence de 730 867 $ pourrait être attribuée.

M. Harold Sylvain ajoute que la part des partenaires s'élève à 500 000 $ et qu'il y a un manque de 278 219 $. Dès le 7 mars 2016, un comité de travail se réunira pour élaborer les étapes et les démarches à réaliser.

2016-CC-023

A-14 **Nomination des délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de nommer les personnes suivantes comme délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

- Mme Diane Nault, présidente, représentante pour Vallée-de-la-Gatineau;
- Mme Denise Miron-Marion, vice-présidente, représentante pour le Pontiac.

IL EST AUSSI PROPOSÉ que les commissaires, Mme Guylaine Marcil, représentante pour le Pontiac, et M. Daniel Moreau, représentant pour la Vallée-de-la-Gatineau soient nommés substituts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
550
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

2016-CC-024

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) **Journées de la persévérance scolaire**

CONSIDÉRANT que le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de vingt ans est de 67,9 % dans l'Outaouais[1], l'un des plus faibles au Québec;

CONSIDÉRANT que le décrochage est un phénomène complexe qui nécessite l'apport de tous les acteurs de la communauté pour prévenir;

CONSIDÉRANT que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus;

Un décrocheur :

- Gagne 15 000 $ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 $ durant toute la durée de sa vie active,
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé,
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage,
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale,
- Court 1,7 fois plus de risques de connaitre des épisodes de dépression;

CONSIDÉRANT que les répercussions du décrochage se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, faire du bénévolat, donner du sang),
- Les taxes et impôts perçus en moins,
- Les couts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé);

CONSIDÉRANT qu'il en coûte moins cher d'agir en prévention, entre 10 000 $ et 20 000 $ par potentiel décrocheur plutôt que 120 000 $ par décrocheur;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Outaouais et ses territoires;

CONSIDÉRANT les avantages d'investir en persévérance scolaire, car cela permet de faire :

- Un frein à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée,
- Des recettes gouvernementales plus importantes provenant des taxes et impôts perçus, ce qui se traduit en services plus adéquats pour tous,
- Des citoyens et citoyennes plus engagés;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, de déclarer la troisième semaine de février comme étant celle des *Journées de la persévérance scolaire* (JPS) et de s'inscrire comme partenaire;

---

[1] Source : www.cartojeunes.ca
TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION APRÈS 7 ANS AU SECONDAIRE, RÉSEAUX PUBLIC ET PRIVÉ SEXES RÉUNIS, COHORTE 2005-2006 (ayant graduée en 2013)

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-024... SUITE)

D'appuyer la Table éducation Outaouais (TÉO) et son Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS) mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire de l'Outaouais une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

De déclarer la persévérance scolaire et la réussite éducative comme une priorité pour notre organisation et le développement de la région et ses territoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Festival du Livre

M. Rondeau informe que les écoles et centres doivent acheter des livres neufs aux librairies agréées de leur région; ils répartissent leur budget comme ils le désirent, mais doivent faire affaire avec au moins trois librairies; ils doivent acheter des livres au prix de détail et ne peuvent accepter de rabais et les écoles et centres ne peuvent accepter une ristourne d'une librairie.

B-2 SANCTION DES ÉTUDES

Aucun point.

B-3 ORGANISATION SCOLAIRE

a) Inscription des élèves

M. Rondeau informe que les établissements procèdent présentement à l'inscription et la réinscription des élèves pour l'année scolaire 2016-2017. Lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires, il sera en mesure de présenter les chiffres de la future clientèle.

C) <u>SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL</u>

C-1 RESSOURCES HUMAINES

a) Calendrier des journées chômées et payées

M. Leblanc présente le projet de calendrier des journées chômées et payées pour le personnel de soutien, professionnel et cadre pour l'année scolaire 2016-2017.

2016-CC-025

b) **Démission**

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante :

Nom	Fonction
Pichora, Pascaline	Orthophoniste

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, de prendre acte de la démission de cette personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Numéro de résolution ou annotation

c) Mouvement Entrez en saine

M. Leblanc informe que le « Mouvement Entrez en saine » entreprendra sa prochaine édition le 28 mars 2016. Il invite les commissaires à former une équipe.

d) Comité des ressources humaines

Mme Chantal Tremblay dépose le compte rendu de la dernière rencontre du comité.

C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) Mandat de procéder au renouvellement des contrats du protecteur de l'élève et de la personne responsable du code de déontologie

2016-CC-026 **Mandat de procéder au renouvellement du contrat du protecteur de l'élève et de son substitut**

CONSIDÉRANT la fin du mandat du contrat en juin 2016 avec le protecteur de l'élève et de son substitut;

CONSIDÉRANT le partage des services avec les commissions scolaires voisines;

CONSIDÉRANT le souhait manifesté par les commissions scolaires Cœurs-des-Vallées, Draveurs, Portage-de-l'Outaouais et Pierre-Neveu, de partager les services d'un protecteur de l'élève et de son substitut;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Joëlle Laroche, de mandater M. Richard Leblanc à procéder avec les représentants des autres commissions scolaires partenaires au processus de sélection du protecteur de l'élève et de son substitut, de s'assurer d'avoir la même qualité de prestation de service et de faire l'analyse des impacts d'un regroupement de plusieurs commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-027 **Mandat de procéder au renouvellement du contrat de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie et de son substitut**

CONSIDÉRANT la fin du mandat du contrat en juin 2016 avec la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie et de son substitut;

CONSIDÉRANT le partage des services avec les commissions scolaires voisines;

CONSIDÉRANT le souhait manifesté par les commissions scolaires Cœurs-des-Vallées, Draveurs, Portage-de-l'Outaouais et Pierre-Neveu, de partager les services de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie et de son substitut;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Joëlle Laroche, de mandater M. Richard Leblanc à procéder avec les représentants des autres commissions scolaires partenaires au processus de sélection de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie et de son substitut, de s'assurer d'avoir la même qualité de prestation de service et de faire l'analyse des impacts d'un regroupement de plusieurs commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Numéro de résolution ou annotation

2016-CC-028

b) **Procédure de gestion documentaire**

CONSIDÉRANT le travail fait par le comité des ressources humaines et du secrétariat général;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des instances appropriées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'accepter la procédure de gestion documentaire présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Calendrier de conservation des documents

M. Richard Leblanc informe qu'un projet de calendrier de conservation des documents a été transmis à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

2016-CC-029

d) **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, aux fins de consultations des municipalités et du comité de parents, conformément aux articles 193 et 211 de la Loi sur l'instruction publique, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-030

e) **Modification à la politique relative au maintien ou fermeture d'école et autres changements des services éducatifs**

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier la politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et autres changements des services éducatifs;

CONSIDÉRANT la modification à apporter aux points 6.2 et 6.3 de la politique;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, de modifier la politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et autres changements des services éducatifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES

a) **Registres des chèques**

La commissaire, Mme Michelle Briand, a vérifié les chèques de la période, mais elle est absente et la présidente ne dispose pas d'indications relatives aux résultats de cet examen. Le point est donc remis à la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

INITIALES DU PRÉSIDENT
554
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

b) Taxes scolaires pour l'Association Chasse et pêche de la Désert Inc. – Zec Bras-Coupé Désert Inc. (référence section A-7)

Ce point a été traité dans la section de l'administration générale.

D-2 TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point.

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Rapport final sur la décontamination des sols au CFER

M. Pétrin présente le rapport final sur la décontamination des sols au CFER.

E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point.

F) AUTRES

F-1 Questions des commissaires

M. Bernard Caron mentionne qu'il est interpellé souvent concernant l'intimidation. Il demande s'il y a des fonds pour une publicité sur le sujet. M. Stéphane Rondeau explique qu'il existe un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il fera les suivis nécessaires.

Mme Marylène Lacroix mentionne qu'il y a une problématique avec les casiers des élèves. Elle propose d'enlever les portes. MM. Harold Sylvain et Charles Pétrin feront un suivi.

Mme Janique Lachapelle demande qui décide des heures d'ouverture des garderies scolaires et si elles sont publiées. M. Richard Leblanc précise que les heures d'ouverture sont décidées par les conseils d'établissement. De plus, il informe qu'elles sont affichées sur le site Web de la Commission scolaire.

2016-CC-031 F-2 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le 30 mars 2016 à Maniwaki.

Secrétaire général

Présidente

INITIALES DU PRÉSIDENT
555
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2016

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 30 mars 2016 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents : Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Absence motivée : Mme Janique Lachapelle, commissaire.

Absence non motivée : Mme Marthe Drolet, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, ouvre l'assemblée.

A-1 **Ordre du jour**

2016-CC-032 **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, que l'ordre du jour soit adopté en biffant le point C-1.c.

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2016-02-24
   b) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance

INITIALES DU PRÉSIDENT
556
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procés-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-032... SUITE)

5. Avis d'intention pour l'attestation d'études professionnelles (AEP) en services-conseils en arme à feu
6. Financement du projet de l'auditorium à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau (CÉHG)
7. Présentation du Mémoire du maintien d'une gouvernance élue démocratiquement
8. Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
9. Organigrammes 2016-2017
10. Gala de L'Étudiant Outaouais
11. Évolution des commissions scolaires
12 Terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau (CÉHG)
13. Représentations de la présidente
14. Rapport d'information du directeur général

B) <u>SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE</u>

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES
   a) Mesures probantes et innovantes pour la réussite éducative
   b) Expo-sciences 2016
   c) Concours OSEntreprendre (projets déposés)
   d) J'explore la formation professionnelle (semaine de relâche)
   e) Mérites en éducation dans le cadre de la Francofête 2016 (Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau – CFPVG)
   f) Prix de la Pomme d'Or 2016

2. SANCTION DES ÉTUDES
   a) Taux de réussite au 2e bulletin

3. ORGANISATION SCOLAIRE
   a) Inscription des élèves pour 2016-2017
   b) Situations particulières des petites écoles

C) <u>SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL</u>

1. RESSOURCES HUMAINES
   a) Calendrier des journées chômées et payées
   b) Démission
   ~~c) Résiliation d'engagement d'un enseignant~~
   d) Mouvement Entrez en saine
   e) Fête-O-Bois 2016
   f) Gala de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau – employée de l'année

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
   a) Calendrier de conservation des documents

D) <u>SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE</u>

1. RESSOURCES FINANCIÈRES
   a) Registres des chèques
      - Registre de chèques du 22 janvier 2016
      - Registre de chèques du 9 février 2016
   b) Registres des chèques
      - Registre de chèques du 22 février 2016
   c) Échéancier de la planification budgétaire 2016-2017

INITIALES DU PRÉSIDENT
557
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-032... SUITE)

2. TRANSPORT SCOLAIRE
a) Aucun point

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES
a) Remplacement de fenêtres et travaux connexes – École secondaire Sieur-de-Coulonge à Mansfield (MDB-026C)
b) Aménagement du terrain vacant de l'école Reine-Perreault par la municipalité de Blue Sea

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
a) Aucun point

F) AUTRES

1- Questions des commissaires
2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-033

A-2 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 24 février 2016**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 24 février 2016 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 b) Suivis

La présidente, Mme Diane Nault, fait le suivi aux points suivants :

- Page 547 – A-2, Mme Diane Nault et M. Daniel Moreau ont rencontré les parents de l'école Dominique-Savio de Montcerf-Lytton et une lettre a été envoyée afin de répondre à plusieurs de leurs interrogations.
- Page 548 – A-7, Mme Diane Nault informe que le paiement a été effectué par l'Association Chasse et pêche de la Désert Inc. – Zec Bras-Coupé Désert Inc.
- Page 554 – F-1, M. Stéphane Rondeau informe que des démarches ont été prises et que l'agente en réadaptation, Mme Dominik Patry-Boisvenue a rencontré le personnel de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau concernant l'intimidation.
- Page 554 – F-1, M Sylvain informe que les démarches sont en cours concernant les casiers à l'Académie Sacré-Cœur. Il informe que la directrice, Mme Nadine Carpentier, doit rencontrer l'équipe-école concernant cette problématique.

A-3 Parole au public

Il n'y a aucune question du public.

INITIALES DU PRÉSIDENT
558
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2016

A-4 Correspondance

Il n'y a aucune question sur la correspondance.

A-5 Avis d'intention d'attestation d'études professionnelles (AEP) en entretien et services-conseils en arme à feu

M. Harold Sylvain informe les membres du conseil des commissaires qu'un avis d'intention d'élaboration d'un programme d'études menant à l'attestation d'études professionnelles (AEP) a été présenté par le Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (SRFPO) pour une formation en entretien et services-conseils en arme à feu, et ce, en collaboration avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

2016-CC-034

A-6 **Financement du projet de l'auditorium à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau (CÉHG)**

CONSIDÉRANT que la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau (MCVG) a signé une convention d'aide financière avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour la réalisation du projet de rénovation de l'Auditorium de la Cité étudiante de Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 7 de cette convention le MCC se réserve le droit de résilier ladite convention;

CONSIDÉRANT que cet article 7 se lit comme suit :

7. Résiliation

7.1 La Ministre se réserve le droit de résilier en tout temps la présente convention pour l'un des motifs suivants :

a) le client partenaire (MCVG) fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions et obligations qui lui incombent en vertu de la présente convention,
b) le client partenaire lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations,
c) le client partenaire cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, y compris en raison d'une faillite, de la liquidation ou de la cession de ses biens;

7.2 Pour ce faire, la ministre adresse un avis écrit de résiliation au client partenaire dans lequel le motif est énoncé. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu :

a) au paragraphe a) de la clause précédente, le client partenaire doit remédier au défaut énoncé dans un délai de 30 jours ouvrables, à compter de la date de réception de l'avis, et en aviser la ministre, à défaut de quoi la convention est automatiquement résiliée, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ce délai,
b) aux paragraphes b) et c) de la clause précédente, la résiliation prend effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par le client partenaire;

7.3 La ministre se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de l'aide financière qui aura été versé à la date de la résiliation;

7.4 Le fait que la ministre n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

INITIALES DU PRÉSIDENT
559
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-034... SUITE)

CONSIDÉRANT que l'article 7 de la convention crée problème au niveau de la conclusion d'une entente de financement avec une institution financière;

CONSIDÉRANT que l'institution financière a besoin d'une meilleure garantie quant à la pérennité du projet pour la durée de la période de prêt;

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau (MRC) est signataire au protocole d'entente qui lie la MCVG, la MRC et la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais (CSHBO) pour les 30 prochaines années quant à la gestion et à l'opération de la future salle de spectacle couverte par la convention d'aide financière mentionnée ci-dessus;

CONSIDÉRANT que la Maison de la culture a hérité son mandat culturel de la MRC;

CONSIDÉRANT que par le protocole mentionné ci-dessus la MRC s'est engagée à soutenir financièrement les opérations de la MCVG;

CONSIDÉRANT que la Maison de la culture reconnait à la MRC la responsabilité de s'assurer que la MCVG s'acquitte de ses obligations mentionnées dans la convention de financement avec le ministère de la Culture et des Communications;

CONSIDÉRANT que si l'application du paragraphe 7.1 c) de la convention mentionnée ci-dessus devait être appliqué, la MRC prendra en charge ou confiera à une autre entité le soin de poursuivre le mandat de la MCVG de façon à ce que soit respectées toutes les obligations prévues à la convention de financement.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière,

Que la CSHBO reconnaisse de fait la nouvelle entité à qui le mandat de la MCVG serait confié le cas échéant et qu'un addenda en ce sens soit ajouté au protocole d'entente qui lie la CSHBO, la MCVG et la MRC;

Que le choix de toute nouvelle entité soit fait en consultation avec la CSHBO;

Que cette transition ne réduise en rien les prérogatives et droits de la CSHBO telles que décrits à la section « **Suspension ou interruption des activités** » dans le protocole d'entente entre la MCVG, la CSHBO et la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-035

A-7 **Présentation du Mémoire du maintien d'une gouvernance élue démocratique**

CONSIDÉRANT l'évolution du dossier de la gouvernance scolaire;

CONSIDÉRANT les audiences du 5 avril 2016 à la Commission parlementaire;

INITIALES DU PRÉSIDENT
560
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procés-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-035... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, d'accepter le Mémoire du maintien d'une gouvernance élue démocratique préparé par Mme Diane Nault et qui sera présenté le 5 avril 2016 lors des audiences prévues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

Mme Diane Nault présente l'invitation aux commissaires. De plus, le formulaire est remis à tous les commissaires. Ils doivent le remplir et le retourner à Mme Monia Lirette.

2016-CC-036 **Ordre du mérite scolaire 2016**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, de nommer la personne suivante à l'Ordre du mérite scolaire (médaille de bronze) :

Le commissaire, M. Jacques Masseau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Organigrammes 2016-2017

M. Harold Sylvain présente un projet d'organigramme des gestionnaires d'établissement et un projet d'organigramme des gestionnaires du centre administratif. Il précise que les consultations auprès des associations seront réalisées dans les prochaines semaines. Les organigrammes devraient être adoptés lors de la rencontre du conseil des commissaires du 27 avril 2016.

A-10 Gala de L'Étudiant Outaouais

Mme Monia Lirette informe les commissaires de la tenue du gala L'Étudiant Outaouais, le 10 mai prochain. Les commissaires qui désirent participer à l'événement n'ont qu'à l'informer, et ce, avant le 4 avril 2016.

A-11 Évolution des commissions scolaires

Mme Diane Nault rappelle qu'elle présentera le Mémoire de la Commission scolaire le 5 avril 2016 lors des audiences de la Commission parlementaire. De plus, elle informe que les nouvelles concernant les commissions scolaires arrivent au compte-goutte.

A-12 Terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

M. Sylvain fait l'historique concernant le dossier du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Il mentionne que la démarche se poursuit et que les partenaires se sont rencontrés et les montants investis ont été confirmés par chacun d'eux : Ville de Maniwaki : 150 000 $, Caisse populaire Desjardins Maniwaki : 125 000 $, Fondation Jean-Claude Branchaud : 75 000 $ et Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais : 150 000 $.

A-13 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, dépose son rapport.

A-14 Rapport d'information du directeur général

Il n'y a aucun point.

B) <u>SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE</u>

B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Mesures probantes et innovantes pour la réussite éducative

M. Stéphane Rondeau présente le tableau des mesures dédiées aux services directs aux élèves avec intensité d'action.

2016-CC-037

Demande d'un 3e groupe de préscolaire, 4 ans à temps plein, en milieu défavorisé

CONSIDÉRANT que notre territoire comprend deux MRC (Pontiac et Vallée-de-la-Gatineau) qui sont parmi les plus défavorisées au Québec;

CONSIDÉRANT les résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM), qui démontre que les enfants de notre territoire présentent des facteurs de vulnérabilité plus élevés qu'ailleurs en Outaouais et au Québec;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'offrir les meilleurs services à l'ensemble de notre clientèle;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, d'envoyer une nouvelle demande au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin d'obtenir une nouvelle classe de préscolaire, 4 ans à temps plein, en milieu défavorisé, et ce, en plus de la deuxième prévue dans les mesures probantes annoncées par le ministère de l'Éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Expo-sciences 2016

M. Rondeau fait part des gagnants, des élèves de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield, à la finale régionale de l'Outaouais.

2016-CC-038

Envoi de lettres de félicitations aux élèves ayant reçu des mentions

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'envoyer des lettres de félicitations aux élèves ayant obtenu des mentions lors de la finale régionale de l'Outaouais d'Expo-sciences 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Concours OSEntreprendre (projets déposés)

M. Rondeau présente la liste des projets 2015-2016 déposés pour le concours OSEntreprendre.

d) J'explore la formation professionnelle (semaine de relâche)

M. Rondeau informe que l'activité « J'explore la formation professionnelle » qui a eu lieu les 29 février 2016 et 1er mars 2016 au Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau a été une réussite. La même activité sera aussi organisée dans le secteur du Pontiac l'an prochain.

Procés-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2016

2016-CC-039
Numéro de résolution ou annotation

Envoi d'une lettre de félicitations au directeur du centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, d'envoyer une lettre au directeur du Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau, M. Serge Lacourcière, une lettre pour le féliciter ainsi que son équipe pour le projet « J'explore la formation professionnelle ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) Mérites en éducation dans le cadre de la Francofête 2016 (Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau - CFPVG)

M. Rondeau informe qu'une élève du Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau a remporté la 3e position, au niveau provincial, du concours Le Mot d'or du français des affaires. De plus les enseignantes Mmes Martine Brisebois et Linda Mantha ont remporté la 1re place, au niveau provincial, du Mérite 2016 du français en éducation à la formation professionnelle, et ce, grâce au projet « Libérez des livres ».

2016-CC-040

Envoi de lettres de félicitations aux enseignantes et à l'élève pour leur position au niveau provincial

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'envoyer une lettre aux enseignantes et une lettre à l'élève du Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau pour leur position au niveau provincial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

f) Prix de la Pomme d'Or 2016

M. Rondeau informe que le Prix de la Pomme d'Or de la persévérance scolaire 2016 remis lors du gala de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau a été remis à Mme Louise Bordeleau et Paul Fournier propriétaires du Tim Hortons de Maniwaki.

B-2 SANCTION DES ÉTUDES

a) Taux de réussite au 2e bulletin

M. Rondeau présente et explique les taux de réussite pour le 2e bulletin par établissement, par matière. De plus, monsieur Rondeau précise que les nouvelles mesures probantes permettront d'améliorer la réussite.

B-3 ORGANISATION SCOLAIRE

a) Inscription des élèves

M. Rondeau présente les prévisions d'inscription à la maternelle (4 ans et 5 ans) pour l'année scolaire 2016-2017.

2016-CC-041

b) **Situations particulières des petites écoles**

CONSIDÉRANT e taux de réinscriptions des élèves des écoles Reine-Perreault de Blue Sea et Laval de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT nos procédures habituelles telles qu'édictées dans nos principes, balises et critères d'allocation des ressources d'organisation scolaire;

CONSIDÉRANT les analyses et échanges tenus lors du comité plénier du 29 mars 2016;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, de tenir des rencontres avec les maires et parents concernés afin de leur présenter différents scénarios d'organisation des services éducatifs pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

C-1 RESSOURCES HUMAINES

2016-CC-042

a) Calendrier des journées chômées et payées

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des syndicats et associations;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2016-2017 tel que présenté par le directeur du Service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 21 jours chômés et payés répartis comme suit :

- 1er juillet 2016;
- 7 septembre 2016;
- 10 octobre 2016;
- 23 décembre 2016 au 5 janvier 2017;
- 1er, 2 et 3 mars 2017;
- 14 et 17 avril 2017;
- 22 mai 2017;
- 23 et 30 juin 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-043

b) Démission

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes :

Nom	Fonction
Carle, Yves	Enseignant du primaire

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de prendre acte des démissions de ces personnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Résiliation d'engagement d'un enseignant

Ce point a été biffé.

Numéro de résolution ou annotation

d) Mouvement Entrez en saine

M. Leblanc informe que l'édition 2016 du Mouvement Entrez en saine a débuté le lundi 28 mars 2016 et qu'elle se termine le dimanche 29 mai 2016. Il mentionne qu'il est encore possible de former des équipes avec de participer.

e) Fête-O-Bois 2016

M. Leblanc rappelle que la prochaine Fête-O-Bois se tiendra le 7 avril 2016 à Gracefield.

f) Gala de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau – employée de l'année

M. Leblanc informe que Mme Sylvie Dupont, enseignante à l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield a été nommée « employée de l'année » lors du gala de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau.

2016-CC-044 **Envoi d'une lettre de félicitations à l'employée de l'année**

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, d'envoyer une lettre de félicitations à Mme Sylvie Dupont pour l'obtention de son prix au gala de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) Calendrier de conservation des documents

M. Richard Leblanc informe qu'un projet de calendrier de conservation des documents a été transmis à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et qu'il est approuvé.

D) <u>SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE</u>

D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES

2016-CC-045 a) **Registres des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres des chèques qu'a effectué la commissaire, Mme Michelle Briand;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire-vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 janvier 2016 et du 9 février 2016 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-046 b) **Registres de chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres des chèques qu'a effectué le commissaire, M. Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire-vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

INITIALES DU PRÉSIDENT
565
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-046… SUITE)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 février 2016 et du 9 et 10 mars 2016 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Échéancier de la planification budgétaire 2016-2017

Mme Riel dépose et présente l'échéancier de la planification budgétaire 2016-2017.

D-2 TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point.

E) <u>SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES</u>

E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES

2016-CC-047

a) **Remplacement de fenêtres et travaux connexes – École secondaire Sieur-de-Coulonge à Mansfield (MDB-026C)**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2015-2016 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 29 mars 2016 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Solange Oliveira, d'accepter la plus basse soumission conforme de DEFRAN INC., au montant de 216 222 $ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	**Prix soumissionné (taxes exclues)**
Defran Inc.	216 222 $
Gestion DMJ Entrepreneur Général	242 030 $
Construction Langevin et Frères	259 500 $
Les Entreprises Ma-Mi Inc.	266 200 $
DLS Construction Inc.	269 000 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
566
INITIALES DU SECRÉTAIRE

2016-CC-048
Numéro de résolution ou annotation

b) **Aménagement du terrain vacant de l'école Reine-Perreault par la municipalité de Blue Sea**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est propriétaire d'un terrain vacant à l'école Reine-Perreault de Blue Sea, portant le numéro de matricule 3815-69-3303 et le numéro de cadastre 4 989 781;

CONSIDÉRANT que ce terrain bordant le lac Blue Sea n'est pas utilisé par l'école;

CONSIDÉRANT la proposition reçue de M. Éric Lacaille, directeur du service de sécurité incendie et coordonnateur en loisirs et culture de la municipalité de Blue Sea, pour l'aménagement, à leur frais, d'une borne-fontaine sèche pour la sécurité incendie ainsi que l'installation, à leur frais aussi, de deux tables de pique-nique et d'une poubelle pour l'utilisation par le personnel et les élèves de l'école;

CONSIDÉRANT que la municipalité s'engage à couper le gazon, à entretenir l'ameublement et à ramasser les ordures, et ce, tant et aussi longtemps que la borne sèche sera en place;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de mandater M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques, de produire un protocole d'entente et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point.

F) **AUTRES**

F-1 Questions des commissaires

Mme Chantal Tremblay demande où est rendu le projet de pédiatrie sociale. M. Stéphane Rondeau informe que la Maison de la famille pilote le projet et qu'actuellement il n'y a aucun développement dans le dossier.

Mme Marie-Anne Poulin se demande si les compétences en anglais langue seconde sont bien évaluées, car les notes des élèves sont élevées, mais ne sembles par représenter la réalité. M. Stéphane Rondeau l'informe que selon les normes du ministère de l'Éducation, les élèves réussissent bien en anglais langue secondaire.

M. Damien Lafrenière demande de préparer une résolution qui serait envoyée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de demander de bonifier les salaires des enseignants qui travaillent dans les zones rurales. M. Sylvain informe qu'une résolution sera préparée pour la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

INITIALES DU PRÉSIDENT
567
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

2016-CC-049
Numéro de résolution ou annotation

Procés-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 mars 2016

F-2 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le 27 avril 2016 à Mansfield.

Secrétaire général

Présidente

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procés-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

INITIALES DU PRÉSIDENT

568

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procés-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 avril 2016

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 27 avril 2016 à 19 h, au 250, chemin de la chute à Mansfield.

Sont présents : Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière et Jacques Masseau tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Absences motivées : Mme Denise Miron-Marion et M. Daniel Moreau, commissaires.

Absence non motivée : Mme Marthe Drolet, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, ouvre l'assemblée.

A-1 **Ordre du jour**

2016-CC-050

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Annette Dumouchel, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points A-15, A-16, C-1.b et D-1.c.

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2016-03-30
   b) Suivis

INITIALES DU PRÉSIDENT
569
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 avril 2016

(RÉSOLUTION 2016-CC-050… SUITE)

3. Parole au public
4. Correspondance
5. Organigrammes 2016-2017
   a) Gestionnaires d'établissements
   b) Gestionnaires du centre administratif
6. Décision pour suspendre le transport lors de mauvais temps
   - Travail du comité de transport
   - Rapport au conseil des commissaires en août 2016
7. Évolution des commissions scolaires
8. Autorisation pour la signature des documents relatifs au financement et à la campagne de financement pour le terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
9. Bonification des salaires en zone rurale
10. Début de la formation en assistance à la personne en établissement de santé dans le secteur Pontiac – 10 avril 2016
11. Candidature au conseil d'administration de la Maison de la famille de la Vallée-de-la-Gatineau
12 Dépôt des comptes rendus
   a) Comité consultatif de gestion du 15 mars 2016
   b) Comité de parents du 14 mars 2016
13. Représentations de la présidente
14. Rapport d'information du directeur général
15. État de situation et solutions proposées au Centre de formation professionnelle Pontiac
16. Rappel de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire 2016
17. Gala Forces AVENIR

B) <u>SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE</u>

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES
   a) École alternative et/ou à vocation particulière
   b) Mandat d'analyse de regroupement des écoles primaires de Maniwaki par cycle d'enseignement

2. SANCTION DES ÉTUDES
   a) Aucun point

3. ORGANISATION SCOLAIRE
   a) Organisation scolaire 2016-2017
   b) Fluctuation de la clientèle

C) <u>SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL</u>

1. RESSOURCES HUMAINES
   a) Démissions
   b) Huis clos

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
   a) Centraide
   b) Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
   c) Entente sur le Protecteur de l'élève et de son Substitut
   d) Comité de sélection pour le Protecteur de l'élève et de son Substitut
   e) Comité de sélection pour la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-050… SUITE)

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANCIÈRES
   a) Registres des chèques
      - Registre de chèques du 22 mars 2016
      - Registre de chèques du 11 avril 2016
   b) Règles budgétaires 2016-2017
   c) Maintien du budget 2015-2016

2. TRANSPORT SCOLAIRE
   a) Aucun point

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES
   a) Rénovation du gymnase et des salles de déshabillage à l'école Poupore (MDP-011F)
   b) Réfection des murs extérieurs à l'école Ste-Anne à l'Ile-du-Grand-Calumet (MDB-004D)
   c) Entretien des espaces verts – 2016-2018 – à l'école Ste-Croix de Messines
   d) Entretien des espaces verts – 2016-2018 – à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau de Maniwaki
   e) Entretien des espaces verts – 2016-2018 – au Centre Pontiac à Fort-Coulonge
   f) Entretien des espaces verts – 2016-2018 – à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à L'Isle-aux-Allumettes
   g) Protocole d'entente pour la location de locaux de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à la Commission scolaire Western Québec
   h) Protocole d'entente pour la location de locaux appartenant à la Commission scolaire Western Québec à l'école Jean-Paul II à Campbell's Bay
   i) Recyc-Clone

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
   a) Aucun point

F) AUTRES

1- Questions des commissaires
2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-051

A-2 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 30 mars 2016**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 30 mars 2016 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procés-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 avril 2016

Numéro de résolution ou annotation

A-2 b) Suivis

La présidente, Mme Diane Nault, fait le suivi aux points suivants :

- Page 557 – A-2, M. Pétrin mentionne que toutes les vérifications ne sont pas terminées. Une réponse finale sera donnée, concernant les casiers à l'Académie Sacré-Cœur, lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires.
- Page 562 – B-3.b, les rencontres avec les municipalités concernées ont été faites.
- Page 564 – C-1.e, Mme Solange Oliveira et M. Bernard mentionnent que la soirée était une réussite. Ils suggèrent d'envoyer une lettre de félicitations aux organisateurs.

A-3 Parole au public

Mmes Nathalie Guichemerre et Audrey Cros, membres du conseil d'établissement du Rucher, déposent une pétition contre les écoles par cycle à Maniwaki ainsi qu'un document fait par la Ville de Maniwaki concernant la politique familiale. Elles demandent que les parents soient consultés avant de prendre une décision concernant les écoles.

Mme Claudia Michaud, parent, fait part de son désaccord concernant les écoles par cycle.

A-4 Correspondance

Il n'y a aucune question sur la correspondance.

A-5 Organigrammes 2016-2017

a) Gestionnaires d'établissements

Les consultations auprès des différentes instances ne sont pas encore terminées, alors l'organigramme 2016-2017 des gestionnaires d'établissements sera déposé lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

2016-CC-052

b) **Gestionnaires du centre administratif**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les baisses de clientèles des dernières années et celle prévue pour 2016-2017;

CONDIRÉRANT la consultation menée auprès des différentes instances;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'adopter la structure administrative des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
572
RC
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

A-6 Décision pour suspendre le transport lors de mauvais temps
- Travail du comité de transport
- Rapport au conseil des commissaires en août 2016

M. Sylvain mentionne que le comité de transport se réunira afin de trouver la meilleure façon de procéder lors de la suspension des cours en cas de mauvaises conditions météorologiques. À la rencontre du conseil des commissaires du mois d'août 2016, une façon de procéder améliorée sera présentée.

Il a également expliqué la procédure actuelle.

A-7 Évolution des commissions scolaires

Mme Nault informe les membres du conseil que le mémoire de l'ensemble des commissions scolaires francophones de l'Outaouais a été déposé ainsi que celui de chaque commission scolaire. Ces mémoires sont présentement à l'étude.

2016-CC-053

A-8 **Autorisation pour la signature des documents relatifs au financement et à la campagne de financement pour le terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT l'octroi d'une subvention par le gouvernement provincial pour la construction d'un terrain synthétique sur les terrains de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO);

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de travail dirigé par le directeur général de la CSHBO;

CONSIDÉRANT la marge de 278 000 $ entre les fonds obtenus et le coût de réalisation du terrain synthétique;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des démarches pour recueillir des fonds;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux du comité de travail au sujet de la demande de financement;

CONSIDÉRANT que la CSHBO s'avère le promoteur du projet;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, d'autoriser la présidence et la direction générale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à signer les documents reliés au financement du terrain synthétique, et ce, en conformité avec les règles ministérielles relatives au financement et à l'affichage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-054

A-9 **Bonification des salaires en zone rurale**

CONSIDÉRANT le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais (CSHBO) qui se situe en milieu rural;

CONSIDÉRANT la position géographique de la MRC du Pontiac et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau que dessert la CSHBO;

CONSIDÉRANT les difficultés de recrutement pour combler des postes à la CSHBO;

INITIALES DU PRÉSIDENT

573

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-054… SUITE)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de demander au ministère de l'Éducation de soutenir la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais afin d'offrir des montants forfaitaires aux personnes obtenant un poste et venant s'établir dans l'une ou l'autre des MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Début de la formation en assistance à la personne en établissement de santé dans le secteur Pontiac – 10 avril 2016

Mme Diane Nault informe les membres du conseil qu'après un travail colossal entre les partenaires et le Centre de formation professionnelle du Pontiac, la formation en assistance à la personne en établissement de santé a débuté le 10 avril 2016.

2016-CC-055

A-11 **Candidature au conseil d'administration de la Maison de la famille de la Vallée-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT l'importance du partenariat avec la Maison de la famille de la Vallée-de-la-Gatineau (MFVG);

CONSIDÉRANT les liens fonctionnels entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et la MFVG;

CONSIDÉRANT l'intérêt d'un membre du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de proposer la candidature de la commissaire, Mme Michelle Briand, au poste d'administrateur du conseil d'administration de la Maison de la famille de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-12 Dépôt des comptes rendus

a) Comité consultatif de gestion du 15 mars 2016

Le compte rendu du comité consultatif de gestion est déposé. Mme Chantal Tremblay désire que la reddition de compte pour la mesure 15030 « Prévention de l'intimidation et de la violence à l'école » soit présentée lors de la prochaine rencontre du comité de travail des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire.

b) Comité de parents du 14 mars 2016

Le compte rendu est déposé.

A-13 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, dépose son rapport.

A-14 Rapport d'information du directeur général

Il n'y a aucun point.

Numéro de résolution ou de référence

2016-CC-056

A-15 **État de situation et solutions proposées au Centre de formation professionnelle Pontiac**

CONSIDÉRANT les données de fréquentation pour les années 2007 à 2015;

CONSIDÉRANT les nombreuses démarches réalisées avec le milieu pour augmenter le nombre d'inscriptions aux cours en formation professionnelle dans le Pontiac;

CONSIDÉRANT l'historique financier du Centre de formation professionnelle du Pontiac de 2007 à 2015;

CONSIDÉRANT les prévisions sur l'exercice financier de 2015-2016;

CONSIDÉRANT la résolution # 2016-CC-004;

CONSIDÉRANT les discussions du comité de travail du 25 janvier 2016;

CONSIDÉRANT la résolution adoptée par le conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle du Pontiac;

CONSIDÉRANT les hypothèses présentées pour solutionner la problématique;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, de poursuivre les activités de formation professionnelle, dans le Pontiac, en tenant compte de la réalité et des besoins de la population tout en s'assurant que le Centre de formation professionnelle du Pontiac puisse s'autofinancer annuellement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-17 Rappel de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire

Mme Nault rappelle la date, le lieu et l'heure de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire.

A-16 Gala Forces AVENIR

Mme Monia Lirette informe que le Gala régional Forces AVENIR se tiendra le 3 juin 2016. Deux billets sont disponibles pour les commissaires. Ceux qui désirent participer doivent l'informer.

B) **SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) École alternative et/ou à vocation particulière

2016-CC-057

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'offrir des services éducatifs de qualité et adaptés aux besoins de sa clientèle;

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-057… SUITE)

CONSIDÉRANT la diminution récurrente de clientèle scolaire depuis quelques années;

CONSIDÉRANT l'intérêt des commissaires à développer et diversifier l'offre de services éducatifs offerts à nos élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, de demander au Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire d'analyser la faisabilité d'instaurer éventuellement une école alternative publique sur notre territoire pour l'année scolaire 2017-2018.

b) **Mandat d'analyse de regroupement des écoles primaires de Maniwaki par cycle d'enseignement**

M. Stéphane Rondeau explique que le mandat d'analyse est prévu pour l'année scolaire 2016-2017. Le sujet sera discuté davantage lors des rencontres du comité de travail des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire.

B-2 SANCTION DES ÉTUDES

a) Aucun point.

B-3 ORGANISATION SCOLAIRE

a) Organisation scolaire 2016-2017

2016-CC-058 **Organisation scolaire 2016-2017, école Reine-Perreault**

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'offrir des services éducatifs de qualité dans toutes ses écoles;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'établissement du Cœur-de-la-Gatineau de maintenir les services éducatifs à l'école Reine-Perreault pour la prochaine année scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, d'approuver le projet présenté par le conseil d'établissement et la direction du Cœur-de-la-Gatineau au regard de l'organisation des services éducatifs à l'école Reine-Perreault pour la prochaine année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Fluctuation de la clientèle

M. Stéphane Rondeau présente le tableau de la fluctuation de la clientèle pour l'année scolaire 2016-2017. Une baisse est remarquée dans le secteur du Pontiac.

Numéro de résolution ou annotation

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

C-1 RESSOURCES HUMAINES

2016-CC-059

a) **Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes :

Nom	Fonction
Lafleur, Thérèse	Surveillante d'élèves
Bainbridge, Marilyn	Enseignante du primaire

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, de prendre acte des démissions de ces personnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Huis clos

2016-CC-060

Ouverture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Diane Nault, d'ouvrir le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-061

Fermeture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Diane Nault, de fermer le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-062

Dossier d'employé en litige

CONSIDÉRANT la présentation du dossier de l'employé portant le numéro de matricule 981;

CONSIDÉRANT la délibération des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de mandater le directeur général, M. Harold Sylvain, à établir une entente avec l'employé pour régler le litige et mettre fin au lien d'emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) Centraide

M. Richard Leblanc présente le communiqué produit par Centraide Gatineau-Labelle Hautes-Laurentides concernant une récolte de 360 000 $. Il mentionne que le montant pour Centraide Outaouais n'est pas encore connu. Une lettre sera envoyée aux personnes s'occupant de Centraide à la Commission scolaire pour les remercier de leur implication.

Procés-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 avril 2016

Numéro de résolution ou annotation
2016-CC-063

b) **Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'approuver le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique)*, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	**Le lieu :**
31 août 2016	Maniwaki
28 septembre 2016	Mansfield-et-Pontefract
26 octobre 2016	Maniwaki
30 novembre 2016	Mansfield-et-Pontefract
25 janvier 2017	Maniwaki
22 février 2017	Mansfield-et-Pontefract
29 mars 2017	Maniwaki
26 avril 2017	Mansfield-et-Pontefract
24 mai 2017	Maniwaki
28 juin 2017	Mansfield-et-Pontefract

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) **Entente sur le Protecteur de l'élève et de son Substitut**

2016-CC-064

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit, par règlement, établir une procédure d'examen des plaintes formulées par des élèves ou leurs parents;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 220.2, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais peut conclure une entente avec d'autres commissions scolaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer l'entente intervenue entre les commissions scolaires Pierre-Neveu, des Portages-de-l'Outaouais, des Draveurs, au Cœur-des-Vallées et des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, concernant la mise en place d'un Protecteur de l'élève commun et de son Substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-065

d) **Comité de sélection pour le Protecteur de l'élève et de son Substitut**

CONSIDÉRANT notre entente avec certaines commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que nous tiendrons des entrevues de sélection;

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-065... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Joëlle Laroche, de désigner la commissaire, Mme Guylaine Marcil, sur le comité de sélection et de nommer la commissaire, Mme Diane Nault, comme substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-066

e) **Comité de sélection pour la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie**

CONSIDÉRANT notre entente avec certaines commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que nous tiendrons des entrevues de sélection les 11, 12 et 13 mai 2016 dans les locaux de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Joëlle Laroche, de désigner la commissaire, Mme Guylaine Marcil, sur le comité de sélection et de nommer la commissaire, Mme Diane Nault, comme substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES

2016-CC-067

a) **Registres des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres des chèques qu'a effectué la commissaire, Mme Janique Lachapelle;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire-vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 mars 2016 et du 11 avril 2016 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Règles budgétaires 2016-2017

Mme Manon Riel informe qu'un projet de paramètres de consultation des règles budgétaires 2016-2017 est déposé par le ministère. Elle fera l'analyse de ce projet et fera un retour lors d'un prochain conseil des commissaires.

2016-CC-068

c) **Maintien du budget 2015-2016**

CONSIDÉRANT le dépassement du déficit de l'année 2014-2015 autorisé par le ministère;

CONSIDÉRANT la réponse donnée au ministère expliquant par un élément non récurrent le dépassement du déficit 2014-2015;

INITIALES DU PRÉSIDENT
579
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-068... SUITE)

CONSIDÉRANT que le dépassement du déficit 2014-2015 n'affecte pas le budget initial 2015-2016;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, que le budget 2015-2016 adopté par le conseil des commissaires le 29 juin 2015 soit maintenu au même montant, soit un budget déficitaire de 179 071 $ autorisé par le ministère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point.

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES

2016-CC-069

a) **Rénovation du gymnase et des salles de déshabillage à l'école Poupore (MDB-011F)**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2015-2016 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 20 avril à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, d'accepter la plus basse soumission conforme de Construction Fred Trottier (Qc) Ltée., au montant de 242 619,00 $ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	**Prix soumissionné (taxes exclues)**
Construction Fred Trottier (Qc) Ltée	242 619,00 $
Construction Langevin &Frères	249 999,00 $
DLS Construction Inc.	259 000,00 $
Gestion DMJ	266 450,00 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-070

b) **Réfection des murs extérieurs à l'école Ste-Anne à l'Ile-du-Grand-Calumet (MDB-004D)**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2015-2016 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 26 avril à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-070... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Annette Dumouchel, d'accepter la plus basse soumission conforme de Gestion DMJ, au montant de 97 840 $ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	**Prix soumissionné (taxes exclues)**
Gestion DMJ	97 840 $
Les entreprises Ma-Mi inc.	98 300 $
9307-8269 Qc Inc- Vamaya	103 761 $
Les Rénovations Daniel Larivière inc.	119 900 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-071

c) Entretien des espaces verts – 2016-2018 – à l'école Ste-Croix de Messines

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 14 h et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon à l'école Ste-Croix de Messines au montant de 400 $ (taxes exclues) par année à Entreprises Crêtes 2006. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux (2) ans;

Il EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur des ressources matérielles, à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Entreprises Crêtes 2006	Bo-Gazon	Johathan Bélisle	Emond tondre le gazon
400 $	Pas soumissionné	Pas soumissionné	**500 $**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-072

d) Entretien des espaces verts – 2016-2018 – à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau de Maniwaki

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 14 h et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de l'école Cité étudiante de la Haute-Gatineau au montant de 10 000 $ (taxes exclues) par année à Emond tondre le gazon. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux (2) ans;

(RÉSOLUTION 2016-CC-072... SUITE)

Numéro de résolution ou annotation

Il EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur des ressources matérielles, à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Entreprises Crêtes 2006	Bo-Gazon	Jonathan Bélisle	Emond tondre le gazon	Jason McCuaig	Jean-Yves Brisson
13 860 $	Pas soumissionné	Pas soumissionné	10 000 $	Pas soumissionné	Pas soumissionné

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-073

e) Entretien des espaces verts – 2016-2018 – au Centre Pontiac à Fort-Coulonge

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 14 h et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon du Centre Pontiac au montant de 1 350 $ (taxes exclues) par année à Entreprises Crêtes 2016. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux (2) ans;

Il EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur des ressources matérielles, à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

TABLEAU COMPARATIF

Entreprises Crêtes 2006	Julien Lasalle
1 350 $	Pas soumissionné

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-074

f) Entretien des espaces verts – 2016-2018- à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à L'Isle-aux-Allumettes

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions reçues;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 22 avril à 14 h et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien du gazon de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur au montant de 701 $ (taxes exclues) par année à Derek Fleming. Ce contrat est d'une durée d'une année et renouvelable pour deux (2) ans;

Il EST AUSSI RÉSOLU d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur des ressources matérielles, à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire.

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-074... SUITE)

TABLEAU COMPARATIF

Entreprises Côtes 2006	Derek Fleming
705 $	701 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-075

g) Protocole d'entente pour la location de locaux de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à la Commission scolaire Western Québec

CONSIDÉRANT que les élèves et le personnel de la Commission scolaire Western Québec (CSWQ) utilisent des locaux à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau (CÉHG) située au 211, rue Henri-Bourassa à Maniwaki;

CONSIDÉRANT que le protocole actuel date de 1999;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais (CSHBO) et la CSWQ souhaitent établir une entente concernant la location de locaux de classes et d'administration à la CÉHG, dans laquelle se trouve également le Centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau (CFPVG);

CONSIDÉRANT que les deux parties désirent convenir des modalités d'utilisation des locaux dans le but de permettre à la population étudiante de bénéficier d'un milieu sain et sécuritaire;

CONSIDÉRANT que les parties conviennent que les frais de fonctionnement seront partagés au prorata de la superficie utilisée représentant la somme de la superficie à utilisation unique et la proportion selon la clientèle étudiante de la superficie partagée;

CONSIDÉRANT que cette entente est d'une durée de cinq ans, mais que sur simple demande de l'une des parties et du consentement de l'autre partie, la présente entente peut être modifiée ou annulée;

CONSIDÉRANT la présentation faite lors du comité plénier tenu le 29 mars 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Harold Sylvain, directeur général, et de M. Charles Pétrin, directeur des ressources matérielles et technologiques, de signer le protocole d'entente;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-CC-076

h) Protocole d'entente pour la location de locaux appartenant à la Commission scolaire Western Québec à l'école Jean-Paul II à Campbell's Bay

INITIALES DU PRÉSIDENT

583

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

(RÉSOLUTION 2016-CC-076... SUITE)

CONSIDÉRANT que les élèves et le personnel de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) utilisent des locaux à l'école Jean-Paul II située au 26, rue Lesley à Campbell's Bay;

CONSIDÉRANT que le protocole actuel date de 2008;

CONSIDÉRANT que la CSHBO et la Commission scolaire Western Québec (CSWQ) souhaitent établir une entente concernant la location de locaux de classes et d'administration à l'école Jean-Paul II;

CONSIDÉRANT que les deux parties désirent convenir des modalités d'utilisation des locaux dans le but de permettre à la population étudiante de bénéficier d'un milieu sain et sécuritaire;

CONSIDÉRANT que les parties conviennent que les frais d'exploitation seront partagés au prorata de la superficie utilisée représentant la somme de la superficie à utilisation unique et la proportion selon la clientèle étudiante de la superficie partagée;

CONSIDÉRANT que cette entente est d'une durée de cinq ans, mais que sur simple demande de l'une des parties et du consentement de l'autre partie, la présente entente peut être modifiée ou annulée;

CONSIDÉRANT la présentation faite lors du comité plénier tenu le 29 mars 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Harold Sylvain, directeur général, et de M. Charles Pétrin, directeur des ressources matérielles et technologiques, de signer le protocole d'entente;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

i) **Recyc-clone**

M. Charles Pétrin mentionne que le projet initial ne fonctionne plus, mais le comité Recyc-clone a une deuxième option. Il fera un retour sur le dossier lors d'une prochaine rencontre du conseil des commissaires.

E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point.

F) **AUTRES**

F-1 Questions des commissaires

Mme Chantal Tremblay demande que la proposition du conseil d'établissement du Cœur-de-la-Gatineau concernant l'école primaire Reine-Perreault de Blue Sea soit présentée lors de la prochaine rencontre du comité de travail des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire.

Mme Guylaine Marcil informe que son titre au conseil d'administration de l'organisme Transport Action a été remplacé par représentante du milieu de l'éducation.

INITIALES DU PRÉSIDENT

584

RL

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

2016-CC-071

Mme Marylène Lacroix confirme la date de la prochaine rencontre du comité de travail des ressources matérielles et technologiques, soit le mardi 24 mai 2016 en visioconférence entre les salles de Gracefield et de Mansfield.

F-2 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le 25 mai 2016 à Mansfield.

Secrétaire général

Présidente

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Procés-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

INITIALES DU PRÉSIDENT
779
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 30 aout 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 30 aout 2017 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mmes Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Sont absents à cette assemblée :

MM. Damien Lafrenière et Jacques Masseau, commissaires et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Fernand Paré	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur général adjoint;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-126 A-1 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points A-15 et C-1.e.

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour

2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 28 juin 2017
   b) Suivis

3. Parole au public

4. Correspondance

INITIALES DU PRÉSIDENT 780 INITIALES DU SECRÉTAIRE RL

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 30 aout 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-126... SUITE)

5. Actions prioritaires 2017-2018

6. Rencontre spéciale des commissaires

7. Suivi des démarches en lien avec la clientèle dans le secteur Pontiac

8. Cotisation à la Fédération des commissions scolaires du Québec

9. Souper Blues de la Fondation Bührle

10. Collaboration à la POLITIQUE FAMILIALE et à la POLITIQUE SUR LES AINÉS de la MRC Vallée-de-la-Gatineau

11. Lettre d'appui au projet Bouffée d'Oxygène

12. Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion du 13 juin 2017

13. Représentation de la présidente

14. Rapport d'activités de la direction générale

15. Lettre d'appui au projet de l'organisme Être et Devenir

B) <u>SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE</u>

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Admissibilité aux groupes de 4 ans temps plein en milieux défavorisés

b) Contenus en orientation scolaire et professionnelle

2. SANCTION DES ÉTUDES

Aucun point

3. ORGANISATION SCOLAIRE

a) Organisation scolaire 2017-2018

C) <u>SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL</u>

1. RESSOURCES HUMAINES

a) Nomination d'une direction adjointe à l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau

b) Plan d'effectifs 2017-2018 en adaptation scolaire

c) Recrutement des enseignants

d) Accueil du nouveau personnel

e) Demande de congé à traitement différé

INITIALES DU PRÉSIDENT
781
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 30 aout 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-126... SUITE)

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) Calendrier des rencontres 2017-2018

b) Rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2017-2018

D) <u>SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES</u>

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Travaux d'été 2017

b) Contamination par le mazout à l'école Pie XII à Maniwaki

c) Terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

d) Travaux d'entretien ménager au Centre Multiservice à Campbell's Bay

e) Remplacement des fenêtres et travaux divers à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'Isle-aux-Allumettes – MDB-022B

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

a) Aucun point

E) <u>SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE</u>

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

a) Registres de chèques
   I. Registre de chèques du 22 juin 2017
   II. Registre de chèques du 7 juillet 2017
   III. Registre de chèques du 13 juillet 2017
   IV. Registre de chèque du 8 aout 2017

b) Produit maximal de la taxe et envoi des comptes de taxes scolaires

2. TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point

F) <u>AUTRES</u>

1) Communications des commissaires
2) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-127 A-2 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 28 juin 2017**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 28 juin 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivis

Aucun suivi.

A-3 Parole au public

Aucune question du public.

A-4 Correspondance

Mme Marie-Anne Poulin demande des précisions sur la correspondance 4.3 concernant la mesure sur l'Embellissement des cours d'écoles. M. Charles Pétrin mentionne que c'est la réponse d'une demande faite en octobre 2016. Mme Poulin demande à ce que les directions et les organismes de participations de parents (OPP) soient informés de cette mesure. M. Fernand Paré assure qu'un rappel sera fait lors de la prochaine rencontre du comité consultatif de gestion.

A-5 Actions prioritaires 2017-2018

M. Fernand Paré présente le document des actions prioritaires 2017-2018 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

A-6 Rencontre spéciale des commissaires

La présidente, Mme Diane Nault, mentionne que la rencontre spéciale des commissaires qui devait avoir lieu le samedi 26 aout 2017 a été reportée au lundi 25 septembre 2017 à 18 h 30 à Gracefield.

A-7 Suivi des démarches en lien avec la clientèle dans le secteur Pontiac

M. Stéphane Rondeau informe qu'au niveau politique il y a peu de développement concernant les démarches en lien avec la clientèle dans le secteur Pontiac. Cependant, il mentionne qu'au niveau administratif, en raison de la Loi 144, la Commission scolaire ayant l'obligation d'effectuer certaines démarches, celles-ci seront faites d'ici le mois d'octobre prochain.

A-8 Cotisation à la Fédération des commissions scolaires du Québec

Les membres du conseil des commissaires sont informés de la cotisation annuelle à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

A-9 Souper Blues de la Fondation Bührle

Mme Diane Nault informe que deux billets sont disponibles pour le Souper Blues de la Fondation Bührle. Les commissaires qui désirent participer n'ont qu'à la contacter.

A-10 Collaboration à la POLITIQUE FAMILIALE et à la POLITIQUE SUR LES AINÉS de la MRC Vallée-de-la-Gatineau

M. Stéphane Rondeau informe les commissaires de la collaboration de la Commission scolaire à la rédaction de la POLITIQUE FAMILIALE et à la POLITIQUE SUR LES AINÉS de la MRC Vallée-de-la-Gatineau. Les élèves du secondaire répondront à un court sondage virtuel et les élèves du primaire rapporteront un carton d'information à la maison.

A-11 Lettre d'appui au projet Bouffée d'Oxygène

M. Stéphane Rondeau présente une lettre d'appui au projet Bouffée d'Oxygène, un projet favorisant la persévérance scolaire et la réussite éducative.

INITIALES DU PRÉSIDENT 783 RL INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 30 aout 2017

A-12 Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion du 13 juin 2017

Le compte rendu est déposé.

A-13 Représentation de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, présente son rapport pour les mois de juillet et aout 2017.

A-14 Rapport d'activités de la direction générale

Le rapport d'activités de la direction générale pour le mois d'aout 2017 est déposé.

A-15 Lettre d'appui au projet de l'organisme Être et Devenir

M. Stéphane Rondeau présente une lettre d'appui à l'organisme Être et Devenir pour un projet destiné aux élèves du secondaire qui présentent des vulnérabilités au regard du décrochage scolaire, de l'isolement et de la toxicomanie.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Admissibilité aux groupes de 4 ans temps plein en milieux défavorisés

Les commissaires discutent sur la possibilité de demander au ministère de l'Éducation de modifier certains critères d'admissibilité aux groupes de maternelle 4 ans temps plein en milieux défavorisés. Lors du prochain conseil des commissaires, un projet de résolution sera déposé.

b) Contenus en orientation scolaire et professionnelle

M. Stéphane Rondeau informe que les contenus en orientation scolaire et professionnelle sont maintenant obligatoires pour tous les élèves du 3e cycle du primaire.

2. SANCTION DES ÉTUDES

Aucun point.

3. ORGANISATION SCOLAIRE

a) Organisation scolaire 2017-2018

M. Stéphane Rondeau présente un résumé de l'organisation scolaire 2017-2018 : ouverture de 10 classes de la maternelle 4 ans temps plein en milieux défavorisés, 14 classes de la maternelle 5 ans, 79 classes de niveau primaire et 47 groupes de niveau secondaire. De plus, au niveau de notre clientèle, nous avons accueilli à la rentrée 112 enfants de 4 ans, 210 enfants de 5 ans, 1 203 élèves du primaire et 900 élèves du secondaire ce qui représente une augmentation par rapport à l'an dernier.

INITIALES DU PRÉSIDENT
784
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 30 aout 2017

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

2017-CC-128 a) **Nomination d'une direction adjointe à l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, de nommer Mme Danitsa Djuknich Meunier à titre de direction adjointe à l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau, pour un poste temporaire à temps plein du 14 aout 2017 au 30 juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Plan d'effectifs 2017-2018 en adaptation scolaire

Le plan d'effectifs 2017-2018 du personnel de soutien en adaptation scolaire est déposé.

c) Recrutement des enseignants

M. Richard Leblanc donne des informations sur les enseignants qui ont été embauchés pour l'année scolaire 2017-2018.

d) Accueil du nouveau personnel

M. Richard Leblanc explique que les cérémonies d'accueil du nouveau personnel auront lieu le lundi 18 septembre 2017 à 16 h 30 dans la Vallée-de-la-Gatineau et le mercredi 27 septembre 2017 à 16 h dans le Pontiac.

2017-CC-129 e) **Demande de congé à traitement différé**

CONSIDÉRANT la lettre de demande de congé à traitement différé débutant le premier jour de l'année scolaire 2017-2018 pour un contrat de 5 ans à 90 %;

CONSIDÉRANT le document concernant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'Ile de Montréal.

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'autoriser le congé à traitement différé de l'employé ayant le numéro de matricule 155751721, et ce, pour un contrat de 5 ans à 90 %. Le congé sera d'une durée d'une demi-année du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) Calendrier des rencontres 2017-2018

Le calendrier des rencontres 2017-2018 des membres du conseil des commissaires est déposé.

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 30 aout 2017

2017-CC-130 b) **Rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2017-2018**

CONSIDÉRANT le décret numéro 702-2017 du 4 juillet 2017 du gouvernement du Québec déterminant les montants annuels maxima qu'une commission scolaire peut accorder à ses commissaires;

CONSIDÉRANT l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique permettant au conseil des commissaires de déterminer la rémunération qui peut être versée à ses membres pour les services rendus à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les travaux d'un comité plénier du conseil des commissaires ayant retenu les principes de répartition de la somme disponible;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que la rémunération des commissaires soit établie à partir du 1er juillet 2017, et ce, selon les montants du tableau et distribution suivants :

MONTANTS ANNUELS MAXIMA QU'UNE COMMISSION SCOLAIRE PEUT ACCORDER À SES COMMISSAIRES (décret 702-2017)		Montants totaux
Nombre de commissaires	5 202 $ x 16 =	83 232 $
Nombre de commissaires membres du comité exécutif	5 168 $ x 7 =	36 176 $
Montant pour l'effectif scolaire 1,00 $ par élève (- X 1,00 $ = - $) ou 16 274 $		16 274 $
Le nombre de circonscriptions électorales scolaires situées à 75 kilomètres ou plus du siège de la commission scolaire	2 034 $ x 4 =	8 136 $
	Sous-total	143 818 $
	Réservé à la présidence du conseil	16 209 $
	Réservé à la vice-présidence du conseil	2 026 $
	TOTAL	125 583 $

Le salaire annuel de chaque commissaire (7 848,93 $) est basé sur le montant de 125 583 $, et ce, divisé par le nombre de commissaires, c'est-à-dire seize (16).

Pour la présidence, un montant de 16 209 $ vient s'ajouter au salaire annuel de base du commissaire.

Pour la vice-présidence, un montant de 2 026 $ vient s'ajouter au salaire annuel de base du commissaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Travaux d'été 2017

M. Charles Pétrin présente la liste des travaux qui ont été effectués au cours de l'été 2017.

b) Contamination par le mazout à l'école Pie XII à Maniwaki

M. Charles Pétrin mentionne qu'une partie du sol, près de la salle mécanique, à l'extérieur de l'école Pie XII à Maniwaki a dû être décontaminé. C'est 20 tonnes de sable qui a été extrait et envoyé au site de Moose Creek pour décontamination. Le cout de cette opération s'élève à environ 7 000 $.

c) Terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

M. Charles Pétrin informe que la construction du terrain synthétique devrait se finaliser d'ici le 8 septembre 2017. Après l'inspection finale, il pourra être utilisé. La date demeure à confirmer.

2017-CC-131

d) **Travaux d'entretien ménager 2017-2018 au Centre Multiservices à Campbell's Bay**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres sur invitation le 13 juillet 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 9 aout 2017 à 14 heures;

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue;

CONSIDÉRANT que cette dernière est divisée en deux parties soient : un prix pour le ménage d'été et un prix de septembre 2017 à juin 2018;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Nasco	Ménage d'été 2017 : 1 970,31 $ Septembre 2017 à juin 2018 : 19 661,59 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période de onze mois soit jusqu'au 30 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Nasco** au montant **21 631,90 $** pour cette période (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et que le directeur général, M. Fernand Paré, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) Remplacement des fenêtres et travaux divers à l'école Notre-Dame-du-Sacré Cœur à l'Isle-aux-Allumettes – MDB-022-B

M. Charles Pétrin mentionne qu'il y aura un excédent de plus de 10 % dans le contrat du remplacement des fenêtres et travaux divers à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'Isle-aux-Allumettes. Ce surplus est dû à des travaux majeurs qui devront être effectués sur un mur de l'école en raison d'infiltration d'eau antérieure.

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point.

INITIALES DU PRÉSIDENT 787 INITIALES DU SECRÉTAIRE RL

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 30 aout 2017

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANICÈRES

2017-CC-132 a) **Registres des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification, des registres des chèques, effectuée par les commissaires Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron-Marion;

CONSIDÉRANT que les observations des commissaires-vérificatrices indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, que les registres des chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 juin 2017, 7 juillet 2017, 13 juillet 2017 et 8 août 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Produit maximal de la taxe et envoi des comptes de taxes scolaires

Mme Manon Riel informe que le produit maximal de la taxe a été adopté le 28 juin 2017 et que les comptes de taxes scolaires ont été mis à la poste la semaine du 7 aout 2017.

2. TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point

F) AUTRES

1. COMMUNICATIONS DES COMMISSAIRES

Mme Marie-Anne Poulin mentionne que, lors des inondations du printemps 2017, les élèves et le personnel qui fréquentent l'école primaire Woodland ont bien aimé l'accueil qu'ils ont reçu à l'Académie Sacré-Cœur.

Mme Michelle Briand suggère d'entreprendre les démarches pour créer la Fondation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Mme Solange Oliveira désire que des lettres de félicitations soient envoyées aux élèves qui ont participé à l'événement La Boucle du 2 juillet 2017.

Mme Chantal Tremblay questionne sur le contrat d'entretien, la plomberie et le chauffage à l'école Reine-Perreault, et ce, puisqu'aucun service d'enseignement y sera offert au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Mme Chantal Tremblay demande si le service d'infirmière scolaire est toujours disponible dans nos écoles. M. Stéphane Rondeau mentionne que le service est garanti dans les écoles de la Commission scolaire, et ce, en raison d'un partenariat avec le centre de santé.

INITIALES DU PRÉSIDENT
788
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 30 aout 2017

2017-CC-133 **2. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Présidente

INITIALES DU PRÉSIDENT
789
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 27 septembre 2017 à 19 h, au 250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand (par téléphone), Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mmes Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général) et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Fernand Paré	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur général adjoint;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-134 A-1 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points A-10, A-11, C-2.c. et C-2.d.

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 30 août 2017
   b) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance

INITIALES DU PRÉSIDENT
790
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-134... SUITE)

5. Appui à l'attestation d'études professionnelles (AEP) en opération et entretien d'un site récréotouristique

6. Protocole d'entente relative à la collaboration entre la Commission scolaire et le corps de police à des fins de prévention et d'enquêtes ainsi qu'aux interventions de leurs membres en cas d'urgence ou de signalement d'un acte d'intimidation ou de violence

7. Dépôt du compte rendu du comité environnemental du 6 juin 2017

8. Représentations de la présidente

9. Rapport d'activités de la direction générale

10. Entente concernant la participation de la Commission scolaire des Hauts- Bois-de-l'Outaouais à l'organisation de systèmes de transport collectif

11. Représentation au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Comité EHDAA parent (rappel)

b) Dépliant 2017-2018 du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire

2. SANCTION DES ÉTUDES

a) Taux de réussite – 2016-2017

3. ORGANISATION SCOLAIRE

Aucun point

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

a) Fête-O-Bois

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) Centraide

b) Mandat de représentation – Action collective : frais chargés aux parents

c) Composition des différents comités 2017-2018

d) Demande de révision – 2017-09-20

INITIALES DU PRÉSIDENT
791
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-134... SUITE)

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Contrats pour le déneigement, sablage et l'enlèvement du sable des terrains 2017-2018

b) Suivi inondation 2017

c) Remplacement de réservoirs de mazout à l'école Ste-Thérèse à Cayamant, RDE-024A, et à l'Académie Sacré-Cœur à Maniwaki, RDE-029A

d) Terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

a) Registres de chèques
   I. Registre de chèques du 23 août 2017
   II. Registre de chèques du 7 septembre 2017

2. TRANSPORT SCOLAIRE

a) Allocations aux parents pour l'année scolaire 2017-2018

F) AUTRES

1) Communications des commissaires
2) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-135 A-2 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 30 août 2017**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 30 août 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivis

Les suivis ont tous été faits.

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

A-3 Parole au public

Mme Julie Martin, directrice à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, présente trois élèves, Hannah-Marie Marion, Émilie Dionne et Zachary Dubé, impliqués dans le projet « Donnez au suivant ». Les trois élèves présentent le concours et remettent aux personnes présentes un stylo, et ce, pour donner au suivant. Des photos sont prises et seront publiées sur la page Facebook de l'école, et ce, avec l'accord de toutes les personnes présentes dans la salle.

M. Denis Rossignol, directeur de l'Établissement des Petits-Ponts, profite de l'occasion pour souhaiter une bonne année scolaire.

A-4 Correspondance

Aucune question sur la correspondance.

2017-CC-136 A-5 **Appui à l'attestation d'études professionnelles (AEP) en opération et entretien d'un site récréotouristique**

CONSIDÉRANT la décision qui a été prise par la direction de RÉSEAUTACT de reporter l'ouverture d'une cohorte à la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT la décision d'Emploi-Québec de ne pas financer le programme cette année, et ce, à la suite de l'évaluation du besoin de la main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT la décision de la Table des commissions scolaires de l'Outaouais d'entériner la décision prise par la direction de RÉSEAUTACT, puisque l'ouverture d'une cohorte ne garantissait pas l'autofinancement de ce programme;

CONSIDÉRANT l'importance de ce programme pour le développement économique de notre région;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'appuyer les démarches de Mme Diane Nault, présidente de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO), et M. Fernand Paré, directeur général de la CSHBO, pour relancer ce dossier dans le but de garantir la viabilité du programme d'attestation d'études professionnelles (AEP) – **Opération et entretien d'un site récréotouristique**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Protocole d'entente relative à la collaboration entre la Commission scolaire et le corps de police à des fins de prévention et d'enquêtes ainsi qu'aux interventions de leurs membres en cas d'urgence ou de signalement d'un acte d'intimidation ou de violence

L'entente a pour objet de préciser, à l'égard de la Commission scolaire et de ses écoles, les modalités d'intervention des membres du service de police en cas d'urgence ainsi que lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence leur est signalé. Elle vise aussi à établir un mode de collaboration entre le milieu scolaire et le milieu policier à des fins de prévention et d'enquêtes.

A-7 Dépôt du compte rendu du comité environnemental du 6 juin 2017

Le compte rendu est déposé.

A-8 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, présente son rapport pour le mois de septembre 2017.

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

A-9 Rapport d'activités de la direction générale

Le rapport d'activités de la direction générale pour le mois de septembre 2017 est déposé.

2017-CC-137 A-10 **Entente concernant la participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à l'organisation de systèmes de transport collectif**

CONSIDÉRANT la volonté du milieu que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) participe à l'organisation de systèmes de transport collectif;

CONSIDÉRANT que la CSHBO organise le transport de ses élèves à l'aide d'autobus et de minibus, sous contrats avec des entreprises de transport;

CONSIDÉRANT que dans l'intérêt de la population de son territoire, la CSHBO entend favoriser l'utilisation des places disponibles à bord des autobus et minibus affectés à ses circuits de transport;

CONSIDÉRANT que la CSHBO a notamment pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSHBO de collaborer à la réalisation d'ententes spécifiques concernant la mise en œuvre de priorités régionales;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSHBO de préserver la sécurité et l'intégrité de ses élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Fernand Paré, de signer ce type d'entente pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-138 A-11 **Représentation au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec**

CONSIDÉRANT les nombreux engagements de Mme Diane Nault, présidente de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT l'intérêt d'un membre du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les discussions réalisées lors du lac-à-l'épaule du conseil des commissaires, le 25 septembre 2017;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Annette Dumouchel, de nommer le commissaire, M. Daniel Moreau, comme substitut à la présidente de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour certains conseils généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Comité EHDAA parents (rappel)

M. Stéphane Rondeau informe qu'une lettre de sollicitation a été envoyée à tous les parents admissibles au comité EHDAA parents, et ce, pour former le comité 2017-2018.

b) Dépliant 2017-2018 du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire

Le dépliant 2017-2018 du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire est déposé.

2. SANCTION DES ÉTUDES

a) Taux de réussite – 2016-2017

M. Stéphane Rondeau mentionne que les taux de réussite au ministère de l'Éducation, pour l'année scolaire 2016-2017, ne sont pas encore disponibles.

3. ORGANISATION SCOLAIRE

Aucun point

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

a) Fête-O-Bois

M. Richard Leblanc mentionne que la soirée de reconnaissance du personnel, Fête-O-Bois 2018, se tiendra le jeudi 12 avril 2018. Le lieu de l'événement reste à être déterminé.

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

2017-CC-139 a) **Centraide**

CONSIDÉRANT le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées du secteur public et parapublic;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel du secteur public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de PartenaireSanté – Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide – du secteur public et parapublic (autrefois Centraide – du secteur public et parapublic);

CONSIDÉRANT que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation;

CONSIDÉRANT que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions;

*(RÉSOLUTION **2017-CC-139**... SUITE)*

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, depuis juin 2006, décide chaque année, par résolution, de poursuivre la campagne Centraide;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, de renouveler l'entente conclue avec Centraide pour une période d'un an, soit pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-140 b) **Mandat de représentation - Action collective : frais chargés aux parents**

CONSIDÉRANT l'opinion quant à la couverture d'assurance présentée par la firme Tremblay Bois Mignault Lemay le 27 mars 2017 dans l'action collective sur les frais chargés aux parents;

CONSIDÉRANT le complément d'opinion produit par la firme Tremblay Bois Mignault Lemay le 1er juin 2017;

CONSIDÉRANT la suggestion faite par le regroupement de 68 commissions scolaires d'effectuer un appel en garantie des assureurs;

CONSIDÉRANT l'estimation des coûts pour effectuer le recours au nom des 68 commissions scolaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de mandater la firme Tremblay Bois Mignault Lemay à intenter le recours au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-141 c) **Composition des différents comités 2017-2018**

CONSIDÉRANT qu'une des responsabilités du conseil des commissaires consiste à travailler en comités, dont certains sont obligatoires;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit donc prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la Commission scolaire (orientation et priorités de la Commission scolaire, politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition des immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, que le conseil des commissaires mandate les comités suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires.

INITIALES DU PRÉSIDENT
796
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-141… SUITE)

COMPOSITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS 2017-2018

Regroupements des comités	Membres	
Comité exécutif	Briand, Michelle Dumouchel, Annette Lachapelle, Janique Masseau, Jacques	Nault, Diane Oliveira, Solange Tremblay, Chantal
Comité de vérification **Comité des ressources matérielles et technologiques**	Caron, Bernard Lachapelle, Janique Lafrenière, Damien, Laroche, Joëlle	Nault, Diane Moreau, Daniel Poulin, Marie-Anne
Comité des ressources humaines et du secrétariat général **Comité de gouvernance et d'éthique**	Lacroix, Marylène Lafrenière, Damien Laroche, Joëlle	Miron-Marion, Denise Nault, Diane Tremblay, Chantal
Comité de l'administration générale **Comité de l'évaluation du directeur général** **Comité de travail du plan stratégique**	Briand, Michelle Bernard, Caron Lachapelle, Janique Lacroix, Marylène Laroche, Joëlle	Marcil, Guylaine Moreau, Daniel Nault, Diane Oliveira, Solange
Comité des ressources éducatives	Briand, Michelle, Dumouchel, Annette Fournier, Paul Lachapelle, Janique Marcil, Guylaine Masseau, Jacques	Miron-Marion, Denise Nault, Diane Oliveira, Solange Poulin, Marie-Anne Tremblay, Chantal
Comité de l'Ordre du mérite scolaire	Lafrenière, Damien Masseau, Jacques	Nault, Diane
Comité de révision	Commissaires concernés	
Comité du transport scolaire	Masseau, Jacques	Nault, Diane
Comité environnemental	Nault, Diane	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-142 d) **Demande de révision – 2017-09-20**

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une décision déposée par le parent, en date du 20 septembre 2017;

CONSIDÉRANT les présentations des parents de l'élève et de la direction du Service du transport, au comité de révision d'une décision le 26 septembre 2017, au centre administratif de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de révision, lors de la rencontre du conseil des commissaires du 27 septembre 2017;

INITIALES DU PRÉSIDENT
797
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-142... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de déroger à la politique relative au transport scolaire à l'égard de l'élève ayant le numéro de fiche 0127712.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Contrats pour le déneigement, le sablage et l'enlèvement du sable des terrains 2017-2018

2017-CC-143 **Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – Centre Pontiac – Fort-Coulonge**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises P.M.C. Patrick Bertrand	3 800 $
Excavation Ladouceur	4 025 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises P.M.C. Patrick Bertrand** au montant de **3 800 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-144 **Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École Couvent Christ-Roi – Maniwaki**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
9019-6205 Québec inc. (Rolland Patry)	1 545 $
Entreprises Crêtes et Rémillard	2 520 $
Marilyne Émond	2 600 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

(RÉSOLUTION 2017-CC-144... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, et résolu d'octroyer le contrat à **9019-6205 Québec inc. (Rolland Patry)** au montant de **1 545 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-145 **Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur – L'Isle-aux-Allumettes**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Derek Fleming trucking	2 745 $
Art Fleming's & sons (Patrick Fleming)	5 650 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Solange Oliveira, et résolu d'octroyer le contrat à **Derek Fleming trucking** au montant de **2 745 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-146 **Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École Notre-Dame-de-Grâce - Bouchette**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
9019-6205 Qc inc. (Rolland Patry)	800 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, et résolu d'octroyer le contrat à **9019-6205 Qc inc. (Rolland Patry)** au montant de **800 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
799
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

2017-CC-147 **Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – Écoles Poupore et St-Pierre – Fort-Coulonge**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Excavation Ladouceur	7 800 $
Entreprises P.M.C. Patrick Bertrand	8 400 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, et résolu d'octroyer le contrat à **Excavation Ladouceur** au montant de **7 800 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-148 **Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École primaire et secondaire Sacré-Cœur - Gracefield**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) a procédé à un appel d'offres public conjointement avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

CONSIDÉRANT que le CISSSO paiera 70 % du montant au soumissionnaire retenu;

CONSIDÉRANT que la CSHBO paiera 30 % du montant au soumissionnaire retenu;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Emond Tondre le gazon	24 000 $
9019-6205 Québec inc. (Rolland Patry)	33 000 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, et résolu d'octroyer le contrat à **Emond Tondre le gazon** au montant de **7 200 $** par année (taxes exclues), **soit 30 % du montant total**, le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
800
INITIALES DU SECRÉTAIRE
RL

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

2017-CC-149 **Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École Reine-Perreault – Blue Sea**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	1 850,00 $
Carrière Clément Tremblay	2 179,79 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** au montant de **1 850 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-150 **Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École Sacré-Cœur – Grand-Remous**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Marilyne Émond	5 500 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an seulement;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, et résolu d'octroyer le contrat à **Marilyne Émond** au montant **5 500 $** (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-151 **Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École Ste-Croix - Messines**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
9019-6205 Qc inc. (Rolland Patry)	989 $
Yannick St-Denis	1 600 $

*(RÉSOLUTION **2017-CC-151**... SUITE)*

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, et résolu d'octroyer le contrat à **9019-6205 Qc inc. (Rolland Patry)** au montant de **989 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivi inondation 2017

M. Charles Pétrin présente le sommaire de la réclamation finale en lien avec l'inondation du printemps 2017 à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

2017-CC-152 c) **Remplacement de réservoirs de mazout à l'école Ste-Thérèse à Cayamant, RDE-024A, et à l'Académie Sacré-Cœur à Maniwaki, RDE-029A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation dans le cadre de la mesure « Résorption du déficit d'entretien 2016-2017 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 26 septembre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Alexandre Hudon, de Services professionnels LH2, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, et résolu d'octroyer le contrat à **Léveillée Tanguay inc.** au montant de **82 350 $** (taxes exclues), et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Fernand Paré, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Léveillée Tanguay inc.	82 350 $
Climatisation Maniwaki	107 500 $
Pétro Hitec	107 800 $

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

M. Charles Pétrin mentionne que la construction du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau est terminée. Une conférence de presse est organisée le lundi 2 octobre 2017 à 14 h 30 pour l'inauguration officielle.

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point.

INITIALES DU PRÉSIDENT

802

RL

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANICÈRES

2017-CC-153 a) **Registres des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques effectuée par le commissaire, M. Damien Lafrenière;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire-vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 août 2017 et du 7 septembre 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. TRANSPORT SCOLAIRE

2017-CC-154 a) **Allocations aux parents pour l'année scolaire 2017-2018**

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que certains élèves demeurent à l'extérieur des circuits d'autobus;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2017-2018 selon la liste annexée.

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
Cynthia Adamson	1 000 $ / année	Élève hors circuit
Lison Paul	660 $ / année	Élève hors circuit
Gutac	92 $ / mois	Élève hors circuit avec besoins particuliers
Mélanie Gauthier	820 $ / année	Besoins particuliers
Tania Crêtes	500 $ / année	Élève hors circuit
John Gagnon	35 $ par jour	Besoins particuliers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
803
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

F) AUTRES

1. COMMUNICATIONS DES COMMISSAIRES

Le commissaire, M. Damien Lafrenière demande s'il y a un réajustement concernant le début des classes à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield, car avec les petits déjeuners qui débuteront, les jeunes n'auront pas le temps de manger. M. Stéphane Rondeau mentionne qu'une vérification sera faite afin de s'assurer que les élèves qui utilisent les services des petits déjeuners puissent le faire adéquatement. De plus, M. Lafrenière demande à qui revient la décision qu'une école soit sans devoirs. M. Rondeau mentionne que c'est une décision du conseil d'établissement.

La commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, désire connaitre les résultats des écoles sans devoirs. M. Stéphane Rondeau, l'informe que les deux écoles qui avaient le projet d'école sans devoirs l'an dernier l'ont reconduit pour 2017-2018, car les résultats démontrent que le projet d'école sans devoirs est une réussite. Mme Poulin demande si les temps de récréations sont affectés dans notre commission scolaire. M. Rondeau l'informe que toutes les écoles primaires de la commission scolaire ont une récréation en avant-midi et une autre en après-midi. Finalement, Mme Poulin mentionne que certains aménagements paysagers de certaines écoles ne sont pas très beaux. Elle demande qu'une attention particulière soit apportée. M. Stéphane Rondeau mentionne que les directions d'établissements en seront informées, car chaque établissement est responsable de son aménagement paysager.

La commissaire, Mme Guylaine Marcil demande si une politique est en vigueur concernant la chaleur, et ce, afin de sécuriser les parents. M. Rondeau mentionne qu'il n'y a pas de politique en vigueur, mais qu'Environnement Canada présente des normes concernant la chaleur. Mme Marcil s'interroge sur les présences prises lors de période de chaleur. M. Rondeau informe que les présences ont été prises, mais qu'elles n'ont pas été comptabilisées. Finalement, Mme Marcil désire un suivi dans le dossier de la taxe scolaire. La présidente, Mme Diane Nault, l'informe qu'elle n'a aucune information supplémentaire sur le dossier. Elle est toujours en attente.

Mme Marylène Lacroix désire savoir si la direction adjointe en remplacement à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau aura les mêmes tâches que la direction adjointe habituelle. M. Fernand Paré mentionne que c'est la direction d'école qui affecte des tâches à la direction adjointe.

Le commissaire, M. Bernard Caron, mentionne que la municipalité de Cayamant a accueilli les élèves de l'école Ste-Thérèse de Cayamant lors d'une panne d'électricité le vendredi 22 septembre 2017. De plus, il mentionne que l'activité de la rentrée à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield fut un succès. Les structures gonflables ont fait le bonheur de tous.

Les commissaires, Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron-Marion, mentionnent qu'elles ont participé à l'activité déjeuner de crêpes à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge à l'occasion d'un concours : « Donnez au suivant ». Elles mentionnent que l'activité était une réussite et que les jeunes ont apprécié.

M. Stéphane Rondeau mentionne que la semaine contre l'intimidation à l'école se tiendra du 2 au 5 octobre 2017. Également, il remet aux commissaires la présentation concernant les saines habitudes de vie présentée lors du grand rassemblement de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau.

Mme Manon Riel précise que les vérificateurs ont terminé la vérification des états financiers 2016-2017 et qu'il n'y avait aucune anomalie. Ces états financiers seront présentés à la fin octobre 2017.

M. Richard Leblanc mentionne que l'activité d'accueil des nouveaux dans le Pontiac et la Vallée-de-la-Gatineau ont été un succès.

INITIALES DU PRÉSIDENT
804
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

Mme Monia Lirette informe que des capsules radio seront présentées dans le Pontiac et la Vallée-de-la-Gatineau, et ce, afin de promouvoir les bons coups de nos établissements.

M. Fernand Paré mentionne trois bons coups : la livraison du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, l'accueil de nouveau personnel et la collaboration des membres du conseil des commissaires.

2017-CC-155 **2. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Présidente

INITIALES DU PRÉSIDENT
805
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 25 octobre 2017 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Damien Lafrenière et Jacques Masseau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mmes Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général) et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont absents à cette assemblée : MM. Bernard Caron et Daniel Moreau, commissaires, et Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Fernand Paré	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur général adjoint;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-156 A-1 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points F-2 et F-3.

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour

2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 27 septembre 2017
   b) Suivis

3. Parole au public

4. Correspondance

INITIALES DU PRÉSIDENT
806
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

*(RÉSOLUTION **2017-CC-156...** SUITE)*

5. Suivi de la rencontre du 29 septembre 2017 avec M. André Fortin, député

6. Affiliation du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) en Outaouais

7. Délégation au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) en Outaouais

8. Plan de communication

9. Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion du 16 aout 2017

10. Dépôt du procès-verbal du comité de parents du 5 juin 2017

11. Représentations de la présidente

12. Rapport d'activités de la direction générale

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Lancement du projet des trousses en littératie (collaboration entre la Commission scolaire et la Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau)

b) Démarrage du Centre multiservice du Pontiac à Campbell's Bay

2. SANCTION DES ÉTUDES

a) Taux de réussite aux épreuves uniques 2016-2017

3. ORGANISATION SCOLAIRE

a) Fluctuation de la clientèle

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

a) Démissions

b) Historique des invalidités

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Contrats pour l'entretien des espaces verts 2018 (13 écoles)

b) Contrat pour la fourniture de mazout numéro 2 pour le secteur de la Vallée-de-la-Gatineau, 2017-2018

INITIALES DU PRÉSIDENT
807
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-156... SUITE)

c) Contrat pour la fourniture de mazout numéro 2 pour le secteur du Pontiac, 2017-2018

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

E) <u>SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE</u>

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

a) Registres de chèques
   I. Registre de chèques du 22 septembre 2017
   II. Registre de chèques du 6 octobre 2017

b) États financiers 2016-2017

2. TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point

F) <u>AUTRES</u>

1) Communications des commissaires
2) Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
3) Huis clos
4) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-157 A-2 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 27 septembre 2017**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 27 septembre 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivis

- P. 794 – C-1.a) : M. Richard Leblanc précise que la Fête-O-Bois 2018 se tiendra le 12 avril 2018 à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield, et ce, après vérification de la provenance des personnes fêtées et des discussions en comité consultatif de gestion.

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

A-3 Parole au public

M. Rolland Mercer, citoyen et grand-père de deux élèves, présente certaines inquiétudes concernant la sécurité autour des buts de soccer dans les cours d'écoles de Maniwaki, la sécurité des élèves dans les autobus scolaires et questionne sur les assurances de la Commission scolaire en cas d'accident pour un élève.

A-4 Correspondance

Il n'y a aucune question sur la correspondance.

A-5 Suivi de la rencontre du 29 septembre 2017 avec M. André Fortin, député

M. Fernand Paré mentionne que la rencontre avec le député s'est bien déroulée au point de vue administratif. Afin de donner plus de visibilité aux établissements du Pontiac, primaire et secondaire, des vidéos promotionnelles seront faites, et ce, avec une contribution financière du député.

Mme Guylaine Marcil précise qu'après la rencontre M. Fortin a participé à l'activité de fin du projet « Donnez au suivant » de l'Établissement Sieur-de-Coulonge et il fut très impressionné de la magnifique participation des élèves et du personnel à ce projet.

2017-CC-158 A-6 **Affiliation du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) en Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, et résolu que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,71 $ basée sur un critère par personne de la population scolaire de la Commission scolaire, et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours.

Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-159 A-7 **Délégation au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) en Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate *M. René Allard* à titre de délégué auprès du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais.

Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que le RSEQ Outaouais a soumis à notre attention.

À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 809 INITIALES DU SECRÉTAIRE RL

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-160 A-8 **Plan de communication**

CONSIDÉRANT que la Politique de communication prévoit l'élaboration d'un plan de communication annuel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, d'adopter le plan de communication 2017-2018 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion du 16 aout 2017

Le compte rendu est déposé.

A-10 Dépôt du procès-verbal du comité de parents du 5 juin 2017

Le procès-verbal est déposé.

A-11 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, présente son rapport pour le mois d'octobre 2017.

A-12 Rapport d'activités de la direction générale

Le rapport d'activités de la direction générale pour le mois d'octobre 2017 est déposé.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Lancement du projet des trousses en littératie (collaboration entre la Commission scolaire et la Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau

Mme Michelle Briand présente le projet des trousses en littératie, une collaboration entre la Commission scolaire et la Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau, et ce, grâce à la Table d'Éducation Outaouais.

b) Démarrage du Centre multiservice du Pontiac à Campbell's Bay

M. Stéphane Rondeau mentionne qu'un projet pour les élèves de Pré-dep 3 et 4 de l'Établissement Sieur-de-Coulonge a vu le jour. Les jeunes se rendent au Centre multiservice du Pontiac à Campbell's Bay pour faire des stages de sensibilisation à l'exploitation des métiers en lien avec le bois. Ce sont 16 élèves qui participent à ce projet.

2. SANCTION DES ÉTUDES

a) Taux de réussite aux épreuves uniques 2016-2017

M. Stéphane Rondeau dépose le bilan de la Commission scolaire des taux de réussite aux épreuves uniques 2016-2017.

INITIALES DU PRÉSIDENT
810
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

3. ORGANISATION SCOLAIRE

a) Fluctuation de la clientèle

Selon les données au 30 septembre 2017, M. Stéphane Rondeau informe qu'il y a 6 élèves de moins pour l'année scolaire 2017-2018. L'ajout de classe de maternelle de 4 ans a contribué à ce que la diminution soit moins importante que par les années passées.

(PAUSE)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

2017-CC-161 a) **Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes :

Nom	Fonction
Morin, Mélanie	Technicienne de travaux pratiques
Laniel, Christine	Enseignante

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de prendre acte des démissions de ces personnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Historique des invalidités

M. Richard Leblanc présente le tableau des historiques des invalidités pour l'année scolaire 2016-2017.

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Contrats pour l'entretien des espaces verts 2018 (13 écoles)

2017-CC-162 **Couvent du Christ-Roi à Maniwaki**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	980 $
Jonathan Bélisle	1 476 $

*(RÉSOLUTION **2017-CC-161**... SUITE)*

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de **980 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-163 **Centre multiservice du Pontiac à Campbell's Bay**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	1 250 $
Julien Lasalle	1 425 $
Marilyne Émond	2 000 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de **1 250 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-164 **École Sieur-de-Coulonge à Mansfield-et-Pontefract**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Julien Lasalle	5 105 $
Marilyne Émond	5 500 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

*(RÉSOLUTION **2017-CC-164...** SUITE)*

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Julien Lasalle** pour une somme de **5 105 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-165 **Écoles Poupore et St-Pierre à Fort-Coulonge**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Marilyne Émond	4 000 $
Julien Lasalle	5 035 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Marilyne Émond** pour une somme de **4 000 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-166 **École Reine-Perreault à Blue Sea**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Paysagiste Bruno Léveillée	850 $
Entreprises Crêtes et Rémillard	900 $
Jonathan Bélisle	1 280 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Paysagiste Bruno Léveillée** pour une somme de **850 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
813 MC
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-167 **École Sacré-Cœur de Grand-Remous**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	800 $
Jonathan Bélisle	948 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de **800 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-168 **École Ste-Thérèse au Lac Cayamant**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (TAXES NETTES)
Benoît Vaillancourt	1 120 $	1 120 $
Entreprises Crêtes et Rémillard	1 090 $	1 165 $
Jonathan Bélisle	1 450 $	1 550 $

CONSIDÉRANT que M. Benoit Vaillancourt n'est pas inscrit aux taxes;

CONSIDÉRANT le calcul suivant a été appliqué : **pour ceux inscrits à la TPS et à la TVQ, l'offre sera multipliée par le facteur 1,0688 en vigueur**;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Benoit Vaillancourt** pour une somme de **1 120 $** par année (sans taxes), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-169 **Centre St-Eugène à Déléage**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	790 $
Jonathan Bélisle	1 224 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de **790 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-170 **École St-Nom-de-Marie au Lac Ste-Marie**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Paysagiste Bruno Léveillée	650 $
Jonathan Bélisle	1 080 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Paysagiste Bruno Léveillée** pour une somme de **650 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
815
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-171 **Centre St-Joseph à Gracefield**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Paysagiste Bruno Léveillée	250 $
Jonathan Bélisle	336 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Paysagiste Bruno Léveillée** pour une somme de **250 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-172 **École Dominique-Savio à Montcerf-Lytton**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (DÉBROUSSAILLAGE)	MONTANT (ENTRETIEN RÉGULIER)	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	600 $	930 $	1 530,00 $
Jonathan Bélisle	450 $	1 334,41 $	1 781,41 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de **1 530 $** pour la première année (taxes exclues) et la somme de **930 $** (taxes exclues) pour la deuxième et la troisième année, et ce, le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
816
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-173 **École Notre-Dame-de-Grâce à Bouchette**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	600 $
Jonathan Bélisle	672 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de **600 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-174 **École St-Boniface à Bois-Franc**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	690 $
Jonathan Bélisle	1 037 $

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de **690 $** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Contrat pour la fourniture de mazout numéro 2 pour le secteur de la Vallée-de-la-Gatineau, 2017-2018

M. Charles Pétrin mentionne qu'aucune soumission n'a été déposée à la suite de l'appel d'offres public du 28 septembre 2017. Le fournisseur actuel a accepté de prolonger le contrat pour une période de deux (2) mois afin de permettre au Service des ressources matérielles de procéder à un deuxième appel d'offres.

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-175 c) **Contrat pour la fourniture de mazout numéro 2 pour le secteur du Pontiac, 2017-2018**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 28 septembre 2017 et dont l'ouverture a eu lieu le 17 octobre 2017 à 14 heures.

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions déposées par :

- Corporation Pétroles Parkland,
- Noco Fuels Canada LP;

CONSIDÉRANT le prix minimum affiché pour le mazout numéro 2, par l'OBG (Bloomberg Oil Buyers Guide) du 15 septembre 2017 (66,40 ¢ / litre);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'octroyer le contrat à **Corporation Pétroles Parkland** un montant de : **70,15 ¢ /litre** (incluant les taxes sauf la TPS et la TVQ) pour la fourniture de mazout pour la période du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018 selon le tableau comparatif suivant. Il est résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Fernand Paré, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Fournisseurs	SECTEUR PONTIAC		
	PRIX O.B.G. AU 15/09/2017	ESCOMPTE/ PROFIT	COÛTS NETS/litre
Corporation Pétroles Parkland	66,40 ¢	**3,75 ¢**	70,15 ¢
Noco Fuels Canada LP	66,40 ¢	**3,90 ¢**	70,30 ¢

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANICÈRES

2017-CC-176 a) **Registres des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques effectuée par les commissaires, Mmes Solange Oliveira et Marylène Lacroix;

CONSIDÉRANT que les observations des commissaires-vérificatrices indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 septembre 2017 et du 6 octobre 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT 818 RL INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-177 a) **États financiers 2016-2017**

CONSIDÉRANT la teneur du rapport sur les états financiers annuels audités de Deloitte;

CONSIDÉRANT la présentation des états financiers 2016-2017 au comité de vérification de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais par les vérificateurs de la firme Deloitte;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire, Mme Manon Riel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, d'accepter les états financiers de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point

F) AUTRES

1. Communications des commissaires

M. Damien Lafrenière mentionne le bon coup de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield concernant l'organisation d'un voyage humanitaire au Guatemala.

Mme Marylène Lacroix parle de l'inauguration officielle du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau pour les élèves. Le conférencier, ex-joueur de football, a impressionné les élèves et le personnel de l'école.

Mme Chantal Tremblay apprécie le nouveau bouton « Nouvelles de commissaires » sur le site Web de la Commission scolaire.

Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron-Marion font part de l'assermentation des élèves du Parlement scolaire de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. L'événement fut une réussite.

Mme Denise Miron-Marion informe que l'école primaire Poupore recevra un don de l'équipe cycliste de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOC), section Outaouais, le vendredi 27 octobre 2017.

Mme Diane Nault mentionne qu'elle a participé au projet « Donnez au suivant » de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Le stylo qu'elle a reçu lors de la dernière séance ordinaire du conseil, elle l'a remis à une jeune fille qui a décroché au niveau de ses études. En faisant ce don, Mme Nault a encouragé la jeune fille à retourner sur les bancs d'école.

M. Stéphane Rondeau fait part du portrait reluisant de la clientèle 2017-2018.

M. Fernand Paré mentionne que M. Réjean Potvin, directeur à l'Établissement des adultes, a signé un accord avec l'organisme AgriEsprit de financement agricole Canada pour une subvention de 20 000 $ qui permettra d'acheter des équipements nécessaires à la mise en place du projet de formation en intégration socioprofessionnelle en jardinage à la serre de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

INITIALES DU PRÉSIDENT
819
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2. **Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)**

2017-CC-178 **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de nommer la personne suivante à l'Ordre du mérite scolaire (médaille de bronze) :

La commissaire, Mme Michelle Briand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-179 **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, M. Jacques Masseau, qu'une mention spéciale soit offerte à M. Harold Sylvain pour son rôle à la direction générale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de 2008 à 2017, lors de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **Huis clos**

2017-CC-180 **Ouverture du huis clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, d'ouvrir le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-181 **Fermeture du huis clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, de fermer le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-182 **4. Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Présidente

INITIALES DU PRÉSIDENT
821
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mardi 28 novembre 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mardi 28 novembre 2017 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand (par téléphone), Annette Dumouchel (par téléphone), Janique Lachapelle (par téléphone), Guylaine Marcil (par téléphone), Denise Miron-Marion (par téléphone), Diane Nault (par téléphone), Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay (par téléphone) et MM. Bernad Caron et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont absents à cette assemblée : MM. Damien Lafrenière et Jacques Masseau, commissaires, et Mmes Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mmes Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Fernand Paré — directeur général;

M. Stéphane Rondeau — directeur général adjoint;

M. Richard Leblanc — directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;

Conformément à l'article 158 de la LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (LIP), le commissaire, M. Bernard Caron, a été désigné par le conseil des commissaires président d'assemblée. Il est à noter que les commissaires présents ont effectué des déclarations sous serment de renonciation d'exclusion à l'action collective sur les frais exigés aux parents.

Le commissaire, M. Bernard Caron souhaite la bienvenue aux commissaires présents, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-183 1. **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, que l'ordre du jour soit adopté.

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. Action collective – Frais exigés aux parents
3. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
822
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mardi 28 novembre 2017

2017-CC-184 2. **Action collective : frais exigés aux parents**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation d'intenter une action collective introduite dans le district de Chicoutimi et portant le numéro de Cour 150-06-000007-138 à l'encontre de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) et 67 autres commissions scolaires relativement aux frais chargés aux parents (ci-après l'« **Action collective** »);

CONSIDÉRANT le jugement de la Cour supérieure du district de Chicoutimi en date du 6 décembre 2016 autorisant l'exercice de l'Action collective;

CONSIDÉRANT la signification de la Demande introductive d'instance en action collective à la CSHBO le 22 juin 2017;

CONSIDÉRANT que conformément à la police d'assurance responsabilité dont elle bénéficie, la CSHBO a avisé ses assureurs de l'Action collective;

CONSIDÉRANT l'acte d'intervention forcée (Appel en garantie des assureurs responsabilité) déposé à la Cour le 30 octobre dernier à l'encontre des assureurs de la CSHBO dans le dossier de l'Action collective;

CONSIDÉRANT que la CSHBO désire que toutes discussions de règlement avec les demandeurs dans le présent dossier soient confidentielles et conditionnelles à une entente au préalable avec ses assureurs;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, de mandater le secrétaire général à informer les procureurs *ad litem* de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, soit le cabinet Morency société d'avocats, que la CSHBO exige que toutes discussions de règlement avec les demandeurs dans le présent dossier soient conditionnelles à une entente au préalable avec ses assureurs visés par l'Appel en garantie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-185 3. **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Présidente

INITIALES DU PRÉSIDENT
823
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 13 décembre 2017 à 19 h, au 250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand (par téléphone), Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière et Jacques Masseau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mmes Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général) et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont absents à cette assemblée :

Mme Annette Dumouchel et M. Daniel Moreau, commissaires et Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Fernand Paré	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur général adjoint;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-186 A-1 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points A-14, C-1.c, C-1.d et C-1.e.

A) <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour

2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 25 octobre 2017
   b) Suivis

3. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 28 novembre 2017
   b) Suivis

INITIALES DU PRÉSIDENT
824
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-186... SUITE)

4. Parole au public

5. Correspondance

6. Vin et fromage de l'organisme Vallée-Jeunesse

7. Rapport annuel 2016-2017

8. Appui au projet PASSIONNÉS D'ICI

9. Dépôt du compte rendu du comité environnemental du 20 septembre 2017

10. Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion du 4 octobre 2017

11. Dépôt du procès-verbal du comité de parents du 11 octobre 2017

12. Représentations de la présidente

13. Rapport d'activités de la direction générale

14. Représentants à la Table de développement social du Pontiac

B) <u>SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE</u>

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Calendrier scolaire 2018-2019
   I. Processus de consultation officielle
   II. Projets de calendrier 2018-2019

b) Tables Éducation Outaouais
   I. Journées de la persévérance scolaire (février 2018)

2. SANCTION DES ÉTUDES

a) Aucun point

3. ORGANISATION SCOLAIRE

a) Aucun point

C) <u>SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL</u>

1. RESSOURCES HUMAINES

a) Démission

b) Groupe Pro Santé à Morneau Shepell – Renouvellement

c) Négociations – personnel enseignant

d) Mandat de négociation – personnel de soutien

e) Appel d'intérêt visant les services de médecin-conseil – mandat à la ville de Gatineau

INITIALES DU PRÉSIDENT
825
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-186... SUITE)

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) Division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales

D) <u>SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES</u>

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Suivi inondation printemps 2017

b) Contrat pour la fourniture de mazout numéro 2 pour le secteur de la Vallée-de-la-Gatineau, 2017-2018

c) Entente de location de locaux avec le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) pour le Centre local de services communautaires (CLSC) à l'immeuble Ste-Marie à Otter Lake

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

a) Aucun point

E) <u>SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE</u>

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

a) Registres de chèques
   I. Registre de chèques du 23 octobre 2017
   II. Registre de chèques du 8 novembre 2017
   III. Registre de chèques du 22 novembre 2017

b) Régime d'emprunts à long terme

2. TRANSPORT SCOLAIRE

a) Aucun point

F) <u>AUTRES</u>

1) Questions et communications des commissaires

2) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-187 A-2 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 25 octobre 2017**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 25 octobre 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

b) Suivis

Aucun suivi n'est à effectuer.

2017-CC-188 A-3 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 28 novembre 2017**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 28 novembre 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivis

Aucun suivi n'est à effectuer.

A-4 Parole au public

Aucun public ne prend la parole.

A-5 Correspondance

À la suite d'une discussion concernant la correspondance en lien avec les contributions financières exigées des parents de produire une résolution.

2017-CC-189 **Contributions financières exigées des parents**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO), tout comme 68 autres commissions scolaires au Québec, est visée par l'action collective sur les contributions financières exigées des parents autorisée par la Cour supérieure le 6 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que les fondements juridiques de l'action collective sur les contributions financières exigées des parents reposent notamment sur la Loi sur l'instruction publique et les règlements applicables pouvant être modifiés uniquement par l'Assemblée nationale ou le gouvernement, sur proposition du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT que l'action collective a des implications financières importantes pour la CSHBO certains programmes de l'école publique favorisant la persévérance et la réussite scolaires, questionnant ainsi le financement de l'école publique;

CONSIDÉRANT que l'issue de l'action collective pourrait placer la CSHBO dans une situation budgétaire déficitaire, malgré la qualité de la gestion budgétaire en tout temps démontrée par cette dernière;

CONSIDÉRANT que la réflexion nécessaire sur les pratiques souhaitées et sur le mode de financement de celles-ci, à laquelle la CSHBO est désireuse de participer activement;

CONSIDÉRANT qu'il est impératif et urgent que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport s'implique activement à la recherche d'une solution financière et législative dans ce dossier;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de s'impliquer activement à la recherche d'une solution financière et législative en lien avec l'action collective présentée à l'encontre de 68 commissions scolaires au Québec, et ce, dans un souci de maintien et de développement de l'école publique.

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Calendrier scolaire 2018-2018
   I. Processus de consultation officielle
   II. Projets de calendrier 2018-2019

M. Stéphane Rondeau présente l'échéancier, le document de consultation ainsi que deux projets de calendrier scolaire 2018-2019. L'adoption des calendriers scolaires aura lieu en janvier 2018.

b) Table Éducation Outaouais
   I. Journées de la persévérance scolaire (février 2018)

M. Stéphane Rondeau informe que les journées de la persévérance scolaire se tiendront du 12 au 16 février 2018. Plusieurs événements se tiendront lors de ces journées.

2. SANCTION DES ÉTUDES

a) Aucun point

3. ORGANISATION SCOLAIRE

a) Aucun point

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

2017-CC-193 a) **Démission**

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante :

Nom	Fonction
Ladouceur, Ginette	Agente de bureau, classe I

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de prendre acte de la démission de cette personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Groupe Pro Santé à Morneau Shepell - Renouvellement

M. Richard Leblanc informe que Groupe Pro Santé a été acquis par Morneau Shepell. De plus, il mentionne que le renouvellement est prévu pour le 1er janvier 2018. Il effectuera le renouvellement pour une période de six (6) mois, et ce, afin de participer à la demande d'appel d'offres regroupé pour une possible réduction de la facture.

c) Négociations – personnel enseignant

M. Richard Leblanc fait le suivi des rencontres de négociations concernant l'entente locale du personnel enseignant. Il mentionne que les communications entre les deux partis se déroulent dans un climat positif.

INITIALES DU PRÉSIDENT
827
KL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-189… SUITE)

Également, de transmettre la présente résolution aux présidents des 67 autres commissions scolaires concernées par l'action collective sur les contributions financières exigées des parents ainsi qu'à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Vin et fromage de l'organisme Vallée-de-la-Gatineau

Mme Diane Nault mentionne que la soirée-bénéfice au profit de Vallée Jeunesse se tiendra le samedi 10 février 2018. Le Commissaire, M. Bernard Caron, et elle-même participeront à l'événement.

2017-CC-190 A-7 **Rapport annuel 2016-2017**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, d'adopter le rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Appui au projet PASSIONNÉS D'ICI

M. Stéphane Rondeau présente le projet PASSIONNÉS D'ICI.

2017-CC-191 **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, d'envoyer une lettre d'appui au projet PASSIONNÉS D'ICI.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Dépôt du compte rendu du comité environnemental du 20 septembre 2017

Le compte rendu est déposé.

A-10 Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion du 4 octobre 2017

Le compte rendu est déposé.

A-11 Dépôt du procès-verbal du comité de parents du 11 octobre 2017

Le procès-verbal est déposé.

A-12 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, présente son rapport pour les mois de novembre et décembre 2017.

A-13 Rapport d'activités de la direction générale

Le rapport d'activités de la direction générale pour les mois de novembre et décembre 2017 est déposé.

A-14 Représentants à la Table de développement social du Pontiac

2017-CC-192 **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, M. Jacques Masseau, de nommer la vice-présidente, Mme Denise Miron-Marion, déléguée représentant la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à la Table de développement social du Pontiac et la commissaire, Mme Guylaine Marcil, substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

2017-CC-194 d) **Mandat de négociation – personnel de soutien**

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre d'une part la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) et d'autre part le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de soutien de la Commission scolaire relativement à la clause 2-3.00 : Dispositions relatives à la liste de priorité d'embauche en janvier 2001;

CONSIDÉRANT le souhait de la Commission scolaire ainsi que du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de soutien de négocier et agréer la modification de l'entente de la clause 2-3.00 : Dispositions relatives à la liste de priorité d'embauche;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter cette matière qui fait l'objet de stipulations négociées et agréées à l'échelle locale;

CONSIDÉRANT l'importance de signer avec le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de soutien une entente locale relativement à la clause 2-3.00;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, d'accorder au comité patronal de négociation, le mandat de négocier avec le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de soutien de la CSHBO le contenu de la prochaine entente, relativement à la clause 2-3.00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-195 e) **Appel d'intérêt visant les services de médecin-conseil Mandat à la Ville de Gatineau**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) retient ponctuellement les services d'un médecin-conseil afin de fournir une réponse médicale objective notamment à l'égard de cas d'accident de travail, de maladie professionnelle ou d'invalidité;

CONSIDÉRANT que la CSHBO ne dispose plus d'un médecin-conseil depuis le départ à la retraite de celui-ci;

CONSIDÉRANT que de nombreux organismes publics des secteurs scolaire et municipal de l'Outaouais se sont regroupés afin de lancer un appel d'intérêt en vue de retenir les services d'un médecin-conseil commun;

CONSIDÉRANT que la Ville de Gatineau agirait à titre de mandataire dans le cadre de l'appel d'intérêt visant la sélection d'un médecin-conseil commun;

CONSIDÉRANT que la CSHBO souhaite signifier son intention de se joindre à ce regroupement avant la réalisation de l'appel d'intérêt;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais joigne l'appel d'intérêt regroupé visant la sélection d'un médecin-conseil et mandate la Ville de Gatineau à procéder en son nom selon les modalités définies par le directeur du Service des ressources humaines;

Également, que le directeur général soit mandaté à signer tout document et à prendre toute action permettant de donner pleinement effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

2017-CC-196 a) **Division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales**

CONSIDÉRANT la tenue d'élections scolaires en novembre 2018;

CONSIDÉRANT la décision du ministre de l'Éducation d'octroyer trois (3) circonscriptions électorales supplémentaires (pour un total de onze (11) circonscriptions);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité spécial mis sur pied pour examiner les propositions de divisions électorales;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de division en circonscriptions électorales scolaires au mois de mai 2017 (résolution 2017-CC-080);

CONSIDÉRANT la publication d'avis publics dans les journaux locaux, sur les médias sociaux et le site Web de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter une résolution finale sur la division;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'adopter la division en circonscriptions électorales scolaires en vue des élections scolaires de novembre 2018, tel que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Suivi inondation printemps 2017

M. Charles Pétrin informe que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a procédé à l'analyse de la réclamation finale relativement à l'inondation du printemps 2017 à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Une somme totale de 22 658 $ est allouée par le MÉES pour les dépenses encourues par la Commission scolaire.

2017-CC-197 b) **Contrat pour la fourniture de mazout numéro 2 pour le secteur de la Vallée-de-la-Gatineau, 2017-2018**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 31 octobre 2017 et dont l'ouverture a eu lieu le 30 novembre 2017 à 14 heures;

CONSIDÉRANT les quatre (4) soumissions déposées par :

- Énergies Sonic Rive-Nord
- Location L.A. Pelletier
- Énergie Valéro Inc.
- Les Huiles de la désert Inc.

CONSIDÉRANT le prix minimum affiché pour le mazout numéro 2, par l'OBG (Bloomberg Oil Buyers Guide) du 20 octobre 2017 (68 ¢ / litre);

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période de 10 mois, du 1er janvier 2018 au 31 octobre 2018, mais renouvelable pour deux autres années du 1er novembre au 31 octobre des années suivantes;

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-197… SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, d'octroyer le contrat à **Énergie Sonic Rive-Nord** au montant de : **68,92 ¢ / litre** (incluant toutes les taxes et redevances sauf pour la TPS et la TVQ) pour la fourniture de mazout numéro 2 selon le tableau comparatif suivant et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Fernand Paré, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Fournisseurs	SECTEUR VALLÉE-DE-LA-GATINEAU		
	PRIX OBG AU 20/10/2017	PROFIT	COÛTS NETS/litre
Énergie Sonic Rive-Nord	68 ¢	**0,92 ¢**	68,92 ¢
Location L.A. Pelletier	68 ¢	**1,30 ¢**	69,30 ¢
Énergie Valéro Inc.	68 ¢	**3,15 ¢**	71,15 ¢
Les Huiles de la désert Inc.	68 ¢	**3,99 ¢**	71,99 ¢

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-198 c) **Entente de location de locaux avec le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) pour le Centre local de services communautaires (CLSC) à l'immeuble Ste-Marie à Otter Lake**

CONSIDÉRANT le bail déjà signé avec le Centre de santé du Pontiac en 2004;

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement faite par le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) afin de régulariser le nom du locateur;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'accepter la demande de renouvellement et que le directeur général, M. Fernand Paré, soit autorisé à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

a) Aucun point

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANICÈRES

2017-CC-199 a) **Registres des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques effectuée par la commissaire, Mme Michelle Briand;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire-vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 octobre 2017, 8 novembre 2017 et 22 novembre 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT
832
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

2017-CC-200 b) **Régime d'emprunts à long terme**

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (l'« Emprunteur ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 septembre 2018, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 14 185 000 $;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'instituer un régime d'emprunts permettant à l'Emprunteur d'effectuer des emprunts à long terme, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime et à en approuver les conditions et modalités;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (le « Ministre ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 8 novembre 2017;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière,

1. QU'un régime d'emprunts en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer de temps à autre d'ici le 30 septembre 2018, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 14 185 000 $, soit institué;

2. QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :

   a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1er juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;

   b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du Gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;

   c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

   d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;

INITIALES DU PRÉSIDENT
834
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

2. TRANSPORT SCOLAIRE

a) Aucun point

F) AUTRES

1. **QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES COMMISSAIRES**

Mme Chantal Tremblay demande s'il y a une agente ou un agent de liaison d'impliqué dans le protocole d'entente relative à la collaboration entre la Commission scolaire et le Centre Intégré de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO relativement à la gestion des cas complexes. M. Stéphane Rondeau informe que c'est Mme France Lagarde qui joue le rôle d'agente de liaison entre la CSHBO et le CISSSO dans ce protocole d'entente.

M. Bernard Caron demande qu'une sensibilisation soit faite concernant le tabagisme à l'école de Gracefield. M. Fernand Paré informe qu'il fera un suivi avec la direction de l'établissement.

Mme Guylaine Marcil demande des informations dans le dossier des taxes scolaires. MM. Fernand Paré et Damien Lafrenière font le suivi de leur rencontre à Québec. Un projet de loi est déposé qui vise à harmoniser le taux de taxe par région.

Mme Guylaine Marcil fait part d'une correspondance concernant l'organisme Bouffe Pontiac qui sollicite une contribution financière.

2017-CC-201 **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, de verser une contribution financière de 350 $ à l'organisme Bouffe Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Diane Nault présente la vidéo promotionnelle de la formation en mécanique automobile comme un bon coup du Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau.

M. Fernand Paré mentionne la cérémonie de collation des grades de l'Établissement Sieur-de-Coulonge comme étant un événement porteur de sens et de cohérence avec nos orientations. Il espère que ce bon coup sera réutilisé par les autres établissements du secondaire de la Commission scolaire pour l'organisation d'un tel événement.

Mme Monia Lirette informe que le spectacle de Noël organisé par le personnel et les élèves du Centre St-Eugène était une réussite.

2017-CC-202 **2. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Présidente

INITIALES DU PRÉSIDENT
833
RL
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Numéro de résolution ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-200… SUITE)

3. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, on ne tienne compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;

4. QU'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :

   a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

   b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

   c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001, modifié par les décrets numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et numéro 1152-2015 du 16 décembre 2015, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre; et

   d) aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du Gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.

5. QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;

6. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :

   La présidence du conseil des commissaires,

   ou la Direction générale,

   ou la Direction des ressources financières

   de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissants conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière et le billet, à consentir à toute clause et garantie non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;

7. QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ